

Étude du potentiel acéricole de la région de l'Estrie



Étude du potentiel acéricole de la région de l'Estrie

Par

Marc-Antoine Belliveau,
stagiaire ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
étudiant au baccalauréat en opérations forestières

Sous la supervision de

Patrick Chalifour,
agronome, ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

et de

Luc Fontaine,
agronome, ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Luc Gaboriault,
ingénieur forestier, ministère des
Ressources naturelles du Québec

Réjean Gilbert,
technicien agricole, ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Marie-Josée Lepage,
technicienne agricole, ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Avec la collaboration de

Carole Cormier,
ministère des Ressources naturelles
du Québec

Sylvain Gagnon,
ministère des Ressources naturelles
du Québec

Dépôt légal : 2003
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-40779-2

Avril 2003
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
Direction régionale de l'Estrie

Table des matières

1	Mandat	1
2	Définition du potentiel acéricole.....	1
3	Limites de l'évaluation	1
4	Méthodologie.....	2
	4.1 La classe de potentiel acéricole.....	2
	4.2 La tempête de verglas de 1998	3
5	Résultats pour l'Estrie	7
6	Résultats pour la MRC d'Asbestos (400).....	17
7	Résultats pour la MRC de Coaticook (440)	21
8	Résultats pour la MRC du Granit (300)	25
9	Résultats pour la MRC du Haut-Saint-François (410)	29
10	Résultats pour la MRC de Memphrémagog (450).....	33
11	Résultats pour la ville de Sherbrooke (43027).....	37
12	Résultats pour la MRC du Val-Saint-François (420).....	39
	Annexe I – Réalisation technique	I
	Annexe II – Explication des codes et abréviations.....	X
	Annexe III – Tableaux des résultats	XIII

1 Mandat

Ce projet a été réalisé dans le but d'accroître la connaissance du potentiel acéricole de l'ensemble de la région de l'Estrie dans un éventuel but de protection et de mise en valeur. La connaissance du potentiel acéricole de la région permettra de faciliter l'intervention des organismes du milieu notamment lors de projets d'infrastructures ou d'études d'impact dans un contexte de protection des peuplements acéricoles à haut potentiel. Il a donc été nécessaire de localiser et de qualifier les peuplements forestiers potentiellement disposés à une exploitation acéricole. Pour ce faire, la création de données statistiques et géomatiques fut nécessaire.

2 Définition du potentiel acéricole

Le potentiel acéricole est la capacité actuelle ou éventuelle d'un peuplement forestier à être exploité pour la récolte de la sève. Cette capacité est établie selon la présence dominante d'érables à sucre ou d'érables rouges ainsi que selon des critères écologiques et topographiques, variables ou non.

3 Limites de l'évaluation

Puisque le but du projet était d'obtenir des résultats pour l'ensemble de la région de l'Estrie, un inventaire terrain spécifique au projet n'était pas envisageable. Les données existantes des cartes écoforestières ont donc été utilisées. Il faut considérer que ces données ne sont pas spécifiques à l'acériculture et qu'elles résultent d'une photo-interprétation d'une précision quelquefois variable. Par exemple, des visites sur le terrain indiquent que les peuplements BjrF sont parfois confondus avec des peuplements ErBj, ou encore que les peuplements Eo sont parfois très enrésinés par une régénération en sous-étage qui semble vouloir remplacer le peuplement d'érables. Bien qu'une validation terrain ait montré de bons résultats, l'utilisation de ces données doit être faite en considérant l'aspect théorique de ces dernières.

4 Méthodologie

4.1 La classe de potentiel acéricole

Puisque les données proviennent de cartes écoforestières qui regroupent plusieurs informations, les peuplements forestiers sont divisés en plusieurs polygones, selon des démarcations politiques, comme les limites de municipalités, de MRC ou encore les cadastres. C'est pourquoi le traitement des données s'est effectué sur les polygones forestiers, et non sur les peuplements.

Une grille d'évaluation du potentiel acéricole théorique des polygones forestiers fut élaborée en considérant les données disponibles (voir figure 4.1). En premier lieu, tous les polygones forestiers composés des groupements d'essences Er¹, ErBj, ErFt, Eo, ErFi, ErPe ou ErBb furent retenus, en considérant que ces derniers étaient les plus propices à l'exploitation acéricole et les critères d'évaluation de la grille leur furent appliqués. Voici les classes de potentiel qui en résultent:

Potentiel Excellent (E1) : Il s'agit des polygones forestiers retenus ne se trouvant pas sur une pente abrupte (F), composés des groupements d'essences Er, ErBj ou ErFt, d'une densité A ou B et d'une classe d'âge *Jeune inéquienne* (Jin), *Vieux inéquienne* (Vin) ou de 50 ans et plus. Ce sont ces peuplements qui possèdent un véritable potentiel d'exploitation. La grande majorité des producteurs actuels exploitent des peuplements semblables.

Potentiel Excellent Futur (E2) : Mêmes critères que pour E1, mais d'une classe d'âge inférieure à 50 ans. Ce type de peuplement devrait normalement atteindre un potentiel *excellent* dans quelques années.

Potentiel Bon (B1) : Il s'agit des polygones forestiers retenus ne se trouvant pas sur une pente F, composés des groupements d'essences Er, ErBj ou ErFt, d'une densité C et d'une classe d'âge de Jin, Vin ou de 50 ans et plus. Ces peuplements sont de bons compléments aux peuplements à potentiel *excellent*, mais sont rarement exploitables seuls.

Potentiel Bon Futur (B2) : Mêmes critères que pour B1, mais d'une classe d'âge inférieure à 50 ans. Ce type de peuplement devrait normalement atteindre un potentiel *bon* dans quelques années.

¹ L'explication de tous les codes et abréviations se trouve à l'annexe II

Potentiel Moyen (M1) : Il s'agit des polygones forestiers retenus ne se trouvant pas sur une pente F, composés des groupements d'essences Eo, ErFi, ErPe ou ErBb, d'une densité A, B ou C et d'une classe d'âge de Jin, Vin ou de 50 ans et plus. Ces peuplements sont de moyens compléments aux peuplements à potentiel *excellent*, mais sont très rarement exploitables seuls.

Potentiel Moyen Futur (M2) : Mêmes critères que pour M1, mais d'une classe d'âge inférieure à 50 ans. Ce type de peuplement devrait normalement atteindre un potentiel *moyen* dans quelques années.

Potentiel Faible (F1) : Il s'agit des polygones forestiers retenus ne se trouvant pas sur une pente F, composés des groupements d'essences Er, ErBj ou ErFt, d'une densité D et d'une classe d'âge de Jin, Vin ou de 50 ans et plus. Ces peuplements sont de faibles compléments aux peuplements à potentiel *excellent*, mais ne sont pas exploitables seuls.

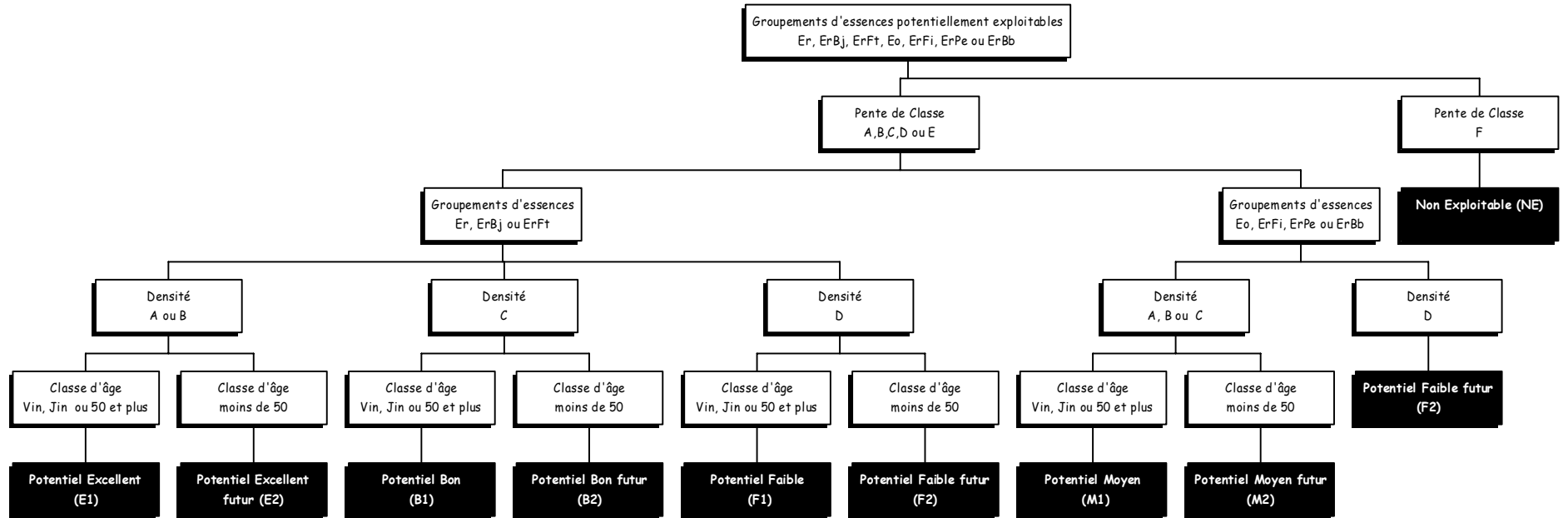
Potentiel Faible Futur (F2) : Mêmes critères que pour F1, mais d'une classe d'âge inférieure à 50 ans ou des polygone forestiers retenus ne se trouvant pas sur une pente F, composés des groupements d'essences Eo, ErFi, ErPe ou ErBb, d'une densité D. Ce type de peuplement devrait normalement atteindre un potentiel *faible* dans quelques années.

Potentiel Non-Exploitable (NE) : Il s'agit des polygones forestiers retenus situés sur une pente F. Ce regroupement peut contenir toutes sortes de peuplements, mais qui ne peuvent être exploités compte tenu de leur pente abrupte. Ces peuplements sont des compléments de valeur variable aux peuplements à potentiel *excellent*, mais ne sont pas exploitables seuls.

4.2 La tempête de verglas de 1998

Afin d'enrichir la caractérisation du potentiel, l'information concernant la tempête de verglas de 1998 a aussi été ajoutée aux polygones forestiers qui ont été touchés. Cette information du verglas ne modifie pas la classe de potentiel qui a été apposée puisque ce facteur ne fait pas partie de la grille d'évaluation. Nous avons procédé de cette façon puisque nous avons jugé que les dommages causés par le verglas étaient trop variables à l'intérieur d'une même intensité et que son impact dans le temps était lui aussi très variable. Ajouter ce critère à la grille d'évaluation aurait diminué de beaucoup la précision de celle-ci. Il s'agit néanmoins d'un facteur non négligeable dans le cadre de l'évaluation du potentiel acéricole, surtout à court terme, puisque les dommages sont encore très présents, selon l'intensité de la tempête qui a touché les polygones.

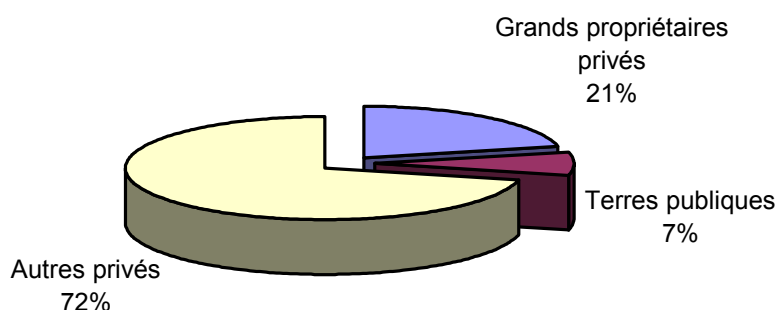
Figure 4.1 - Grille d'évaluation du potentiel acéricole théorique des polygones forestiers



5 Résultats pour l'Estrie

Sur les 1 018 755² hectares de la région de l'Estrie, la superficie forestière occupe plus de 75 % du territoire, soit 797 830 hectares. Dans le cadre du projet, nous n'avons étudié que les groupements d'essences Er, ErBj, ErFt, Eo, ErFi, ErPe et ErBb, soit une superficie de 230 185 hectares, ce qui représente près de 30 % de la superficie forestière de la région. La superficie étudiée est répartie entre les terres publiques (7 %), les terres des grands propriétaires privés (21 %) et les autres propriétaires privés (72 %).

Figure 5.1 – Répartition des superficies étudiées pour l'Estrie

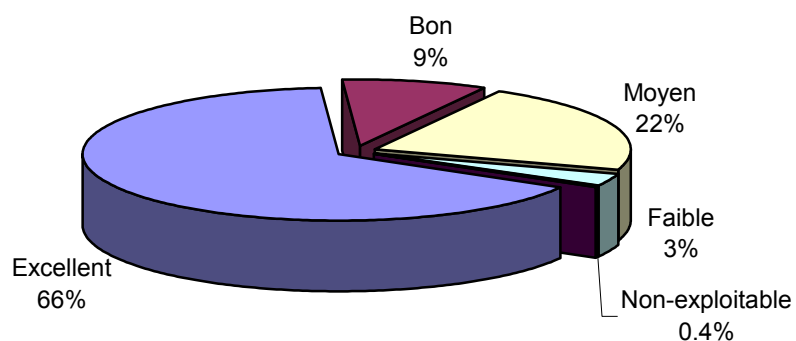


La zone agricole occupe plus de 690 000 hectares en Estrie, soit 68 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 58 % en zone agricole (voir figures 5.8 et 5.9). Plus de 65 % de la superficie étudiée, soit 151 182 hectares, compte un potentiel d'entaillage *excellent* (E)³, ce qui représente près de 20 % de la superficie forestière de l'Estrie.

² Les superficies totales sont celles du ministère des Affaires municipales et de la Métropole du Québec et les superficies forestières proviennent du ministère des Ressources Naturelles du Québec

³ Les potentiels E, B, M, F et NE regroupent le potentiel actuel et futur

Figure 5.2 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



Plus de 50 % de la superficie étudiée se trouve dans deux MRC, soit le Granit avec 30 % et le Haut-Saint-François avec 22 %. Ces deux MRC regroupent d'ailleurs plus de 50 % des superficies classées comme ayant un potentiel *excellent*, avec respectivement 45 177 et 32 171 hectares (voir figure 5.4).

Figure 5.3 – Répartition des superficies étudiées selon les MRC

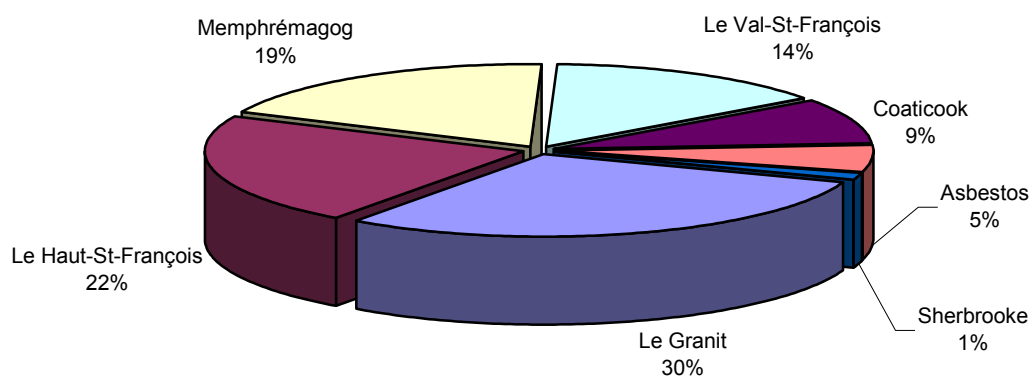
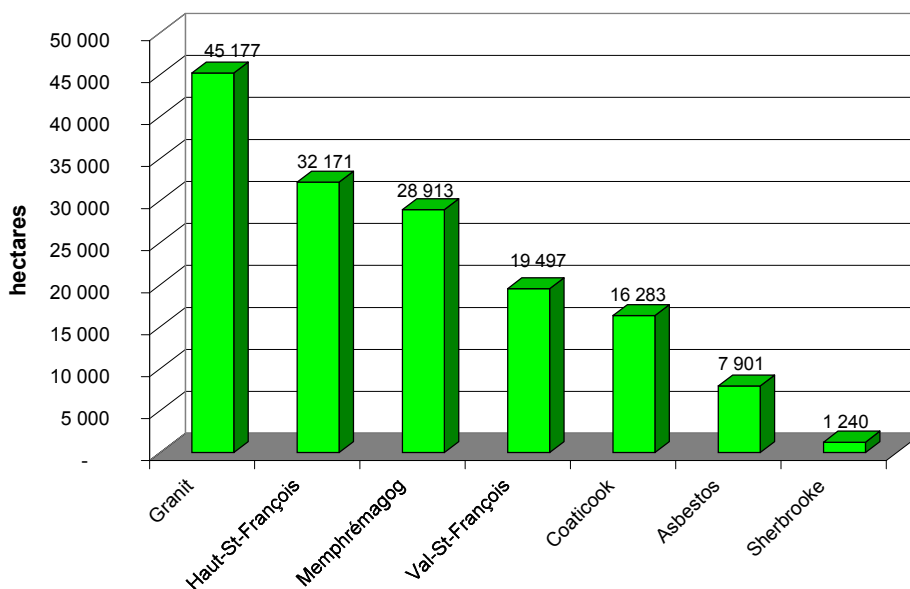
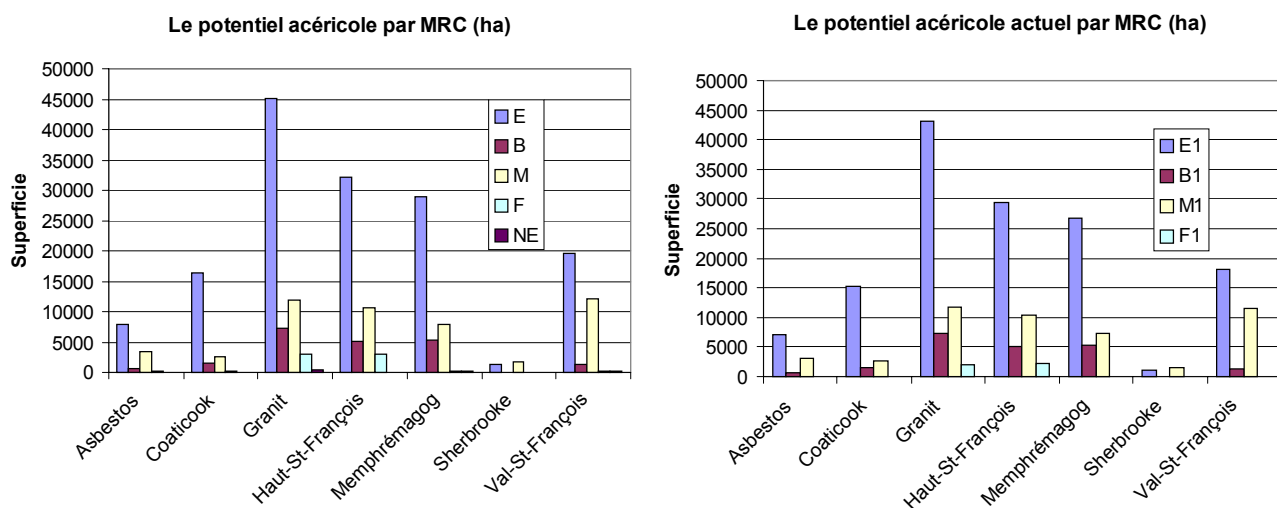


Figure 5.4- Répartition des superficies ayant un potentiel *excellent* selon les MRC



On constate aussi que la proportion de peuplements d'érables non-matures est faible. Comme on peut l'observer à la figure 5.5, il y a très peu de différence entre le potentiel actuel (215 276 ha) et le potentiel total (230 185 ha). Nous considérerons donc le potentiel total pour la suite de ce rapport.

Figure 5.5 – Comparaison entre le potentiel actuel et le potentiel total

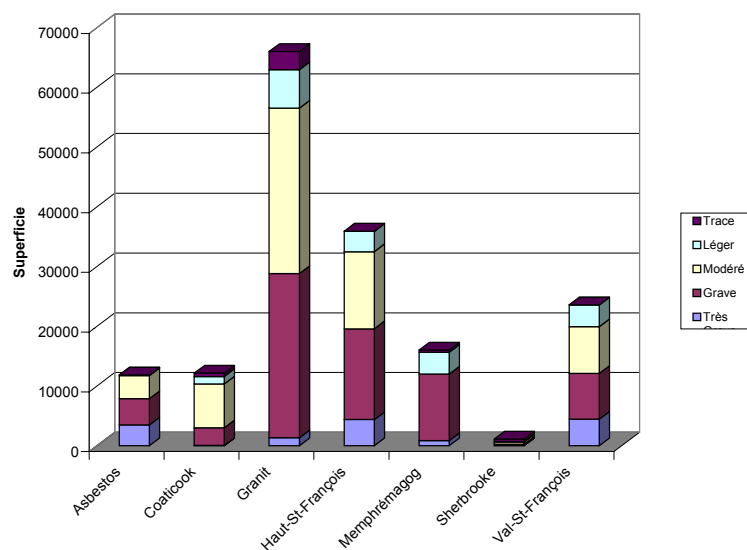


Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels⁴ de l’Estrie, on compte 5,1 millions d’entailles réparties sur environ 27 000 hectares. Dans l’hypothèse où cette superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, ce qui est pratiquement le cas, on évalue qu’environ 80 % de la superficie de cette classe, soit 120 000 hectares, n’est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à 30 millions d’entailles pour l’ensemble de la région de l’Estrie.

Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l’impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touché la région. Celle-ci a causé des dommages considérables aux peuplements d’érables. Plus de 65 % de la superficie étudiée, soit 151 181 hectares, a été touchée par ce verglas, dont près de 75 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 112 347 hectares. Cette proportion semble être plus élevée que pour l’ensemble de la superficie forestière. On estime qu’environ 59 000 hectares classés *excellent* furent gravement ou très gravement atteints par le verglas, soit un peu moins de 40 % de la superficie à potentiel *excellent*. En ne considérant pas ces superficies lourdement atteintes par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait de plus de 90 000 hectares. Considérant les 5 millions d’entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour l’ensemble de la région de l’Estrie est donc estimé à plus de 15 millions d’entailles.

Parmi les MRC de la région dont les peuplements étudiés furent les plus touchés par le verglas, on compte celle d’Asbestos (99 % de la superficie étudiée), celle du Granit (98 %), celle du Val-Saint-François (70 %) et celle du Haut-Saint-François (70 %). Pour les autres MRC, la proportion passe à 53 % pour Coaticook, 38 % pour Memphrémagog et finalement, 37 % pour la ville de Sherbrooke. (voir figure 5.6)

Figure 5.6 – Répartition des superficies (ha) étudiées touchées par le verglas selon les MRC



⁴ Déclarations des producteurs pour 2000
Étude du potentiel acéricole
de la région de l’Estrie

Tenant compte de l'impact du verglas, la MRC de Memphrémagog représente le territoire de l'Estrie où le potentiel acéricole est le plus fort avec 5 millions d'entailles, soit près de 30 % du potentiel acéricole estimé pour la région. D'autre part, le potentiel acéricole global (actuel et futur) se situerait principalement dans trois MRC qui détiendraient plus de 70 % des entailles de la région. Ainsi, la MRC du Granit pourrait détenir environ 6 millions d'entailles, soit 27 % de l'Estrie, alors que la MRC de Memphrémagog en détiendrait 5 millions (23 %) et la MRC du Haut-Saint-François en aurait 4,5 millions (21 %). Rappelons qu'actuellement la MRC du Granit détient 68 % des entailles de la région avec 3,5 millions d'entailles. (voir figure 5.7)

Figure 5.7 – Répartition du potentiel acéricole selon les MRC

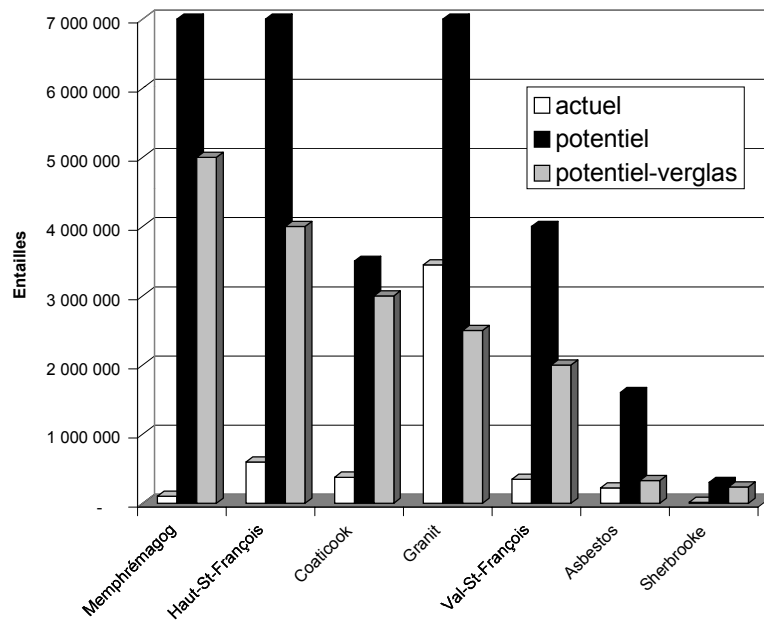


Figure 5.8

Peuplements d'érables étudiés pour la région de l'Estrie

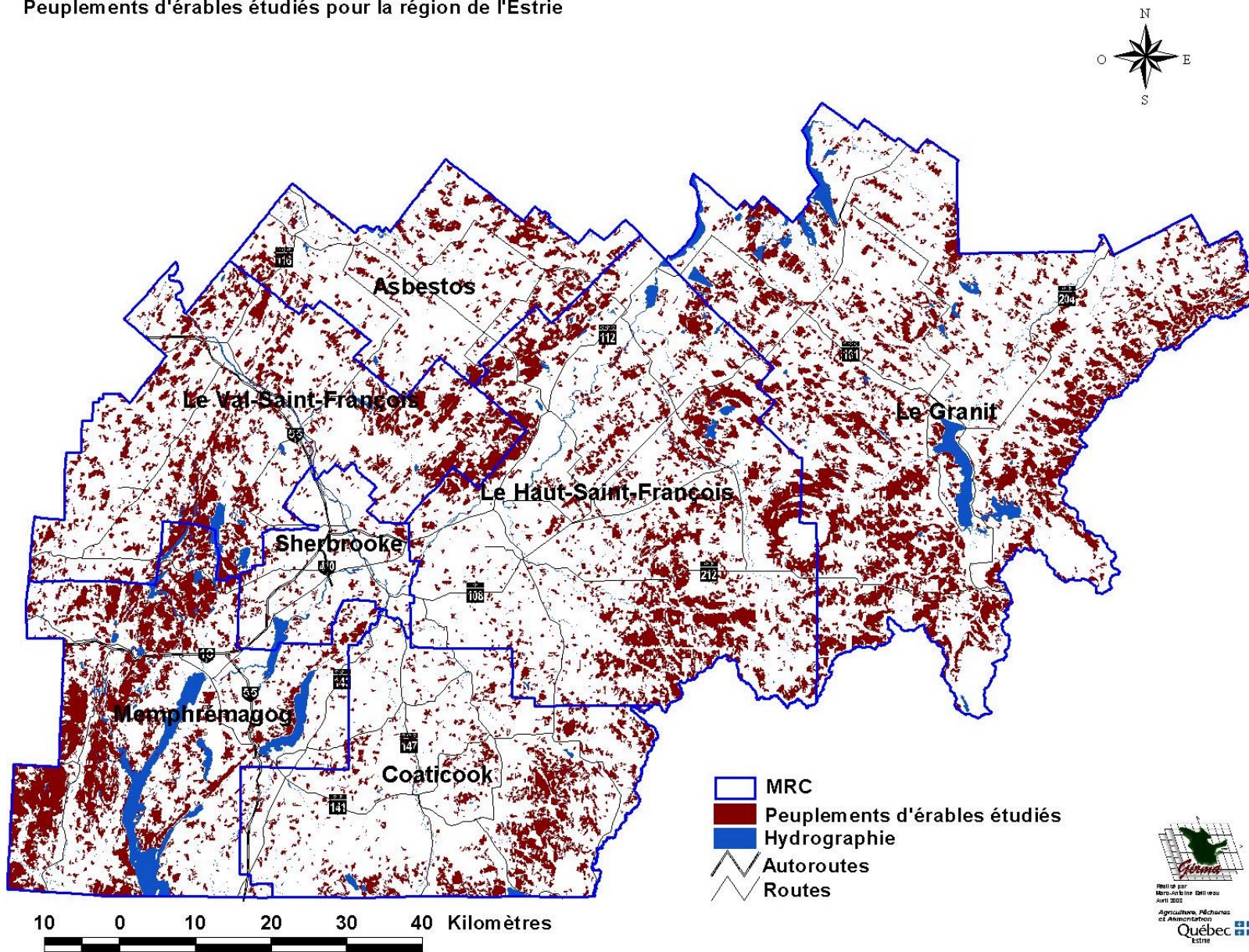
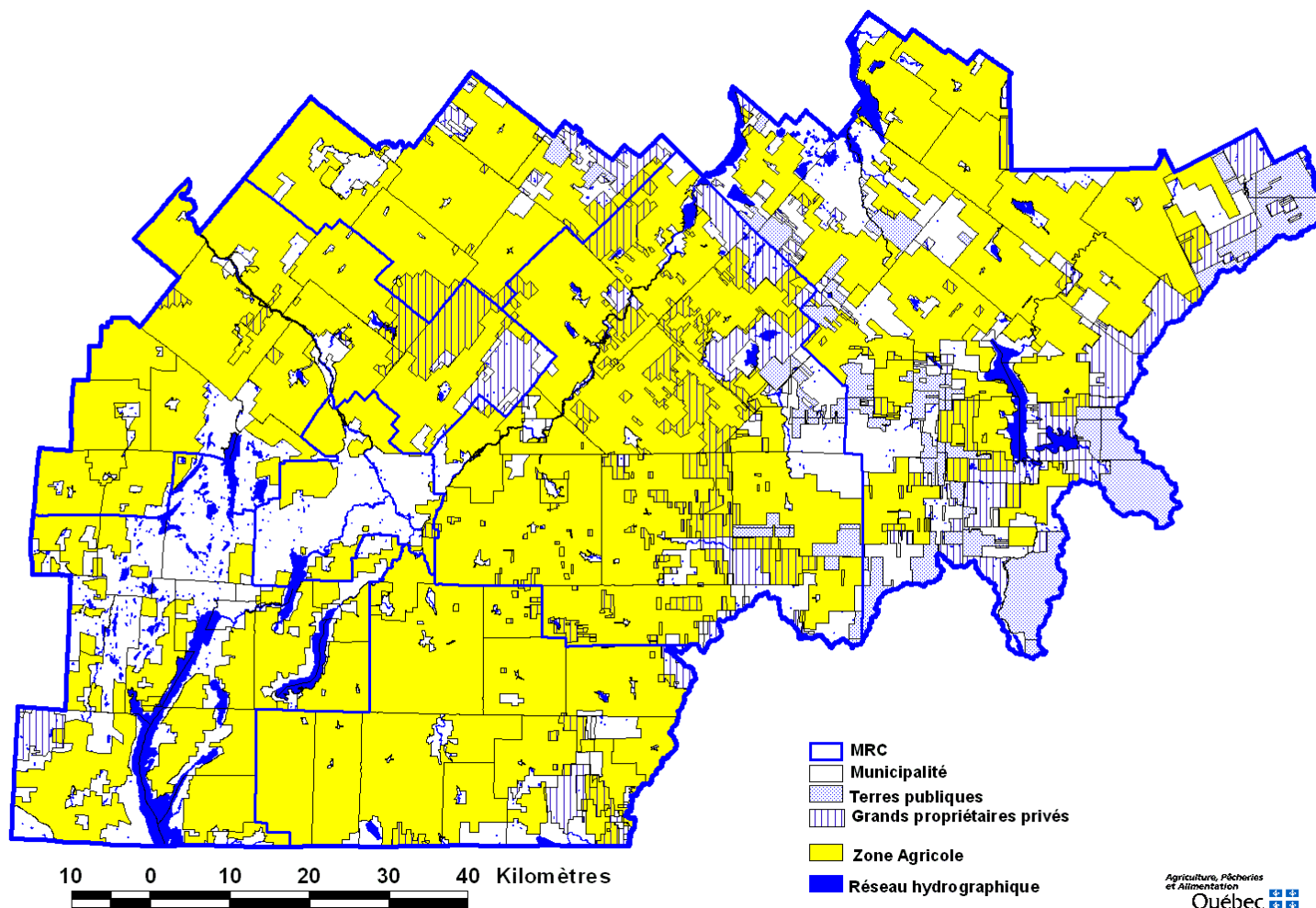


Figure 5.9

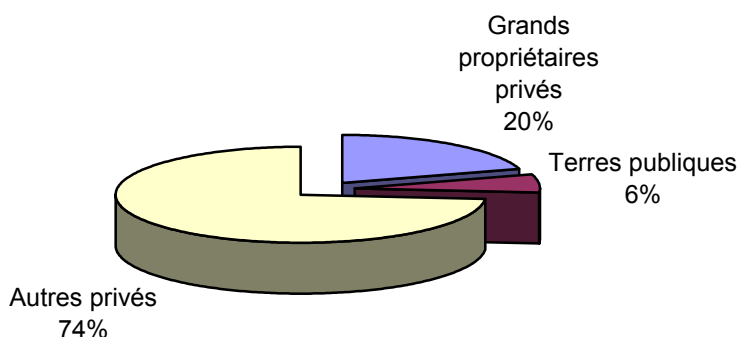
Répartition de la zone agricole et de la tenure pour la région de l'Estrie



6 Résultats pour la MRC d'Asbestos (400)

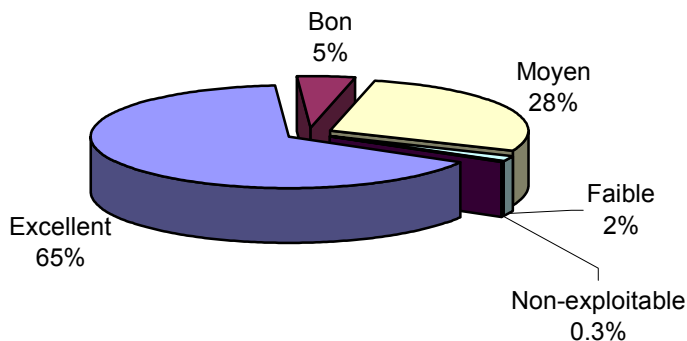
Sur les 77 735 hectares de la MRC d'Asbestos, la superficie forestière occupe près de 70 % du territoire, soit 54 239 hectares. Pour cette étude, une superficie de 12 028 hectares a été retenue, ce qui représente plus de 20 % de la superficie forestière de la MRC. La superficie étudiée est répartie entre les terres des grands propriétaires privés (20 %), les autres propriétaires privés (74 %) et les terres publiques (6 %).

Figure 6.1 – Répartition des superficies étudiées pour la MRC d'Asbestos



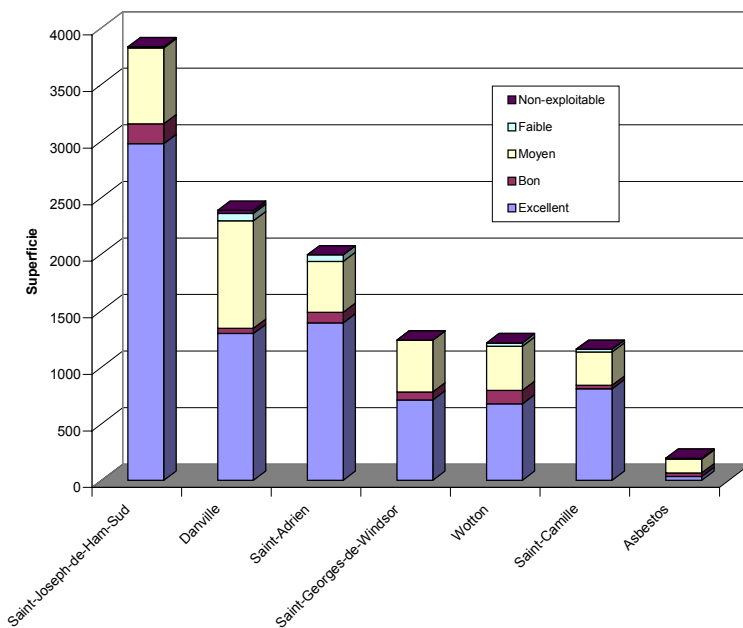
La zone agricole occupe 62 471 hectares dans la MRC, soit 80 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 78 % en zone agricole. Plus de 65 % de la superficie étudiée, soit 7 901 hectares, compte un potentiel d'entailage *excellent*, ce qui représente près de 15 % de la superficie forestière de la MRC.

Figure 6.2 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



Plus de 50 % de la superficie étudiée se trouve dans deux municipalités, soit Saint-Joseph-de-Ham-Sud avec 32 % et Danville avec 20 %. La municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud regroupe d’ailleurs près de 40 % des superficies classées comme ayant un excellent potentiel, avec 2 977 hectares.

Figure 6.3 – Répartition des superficies (ha) étudiées selon les municipalités



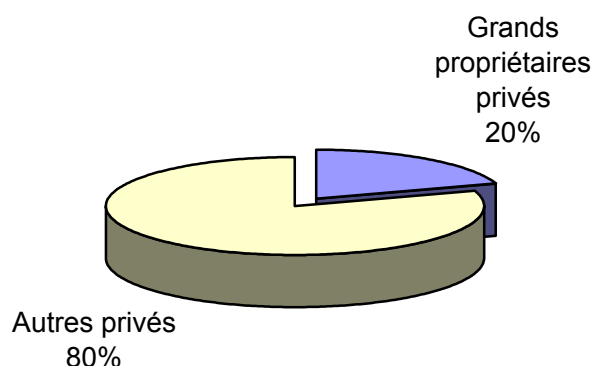
Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels de la MRC d'Asbestos, on compte 223 000 entailles réparties sur environ 1 300 hectares. Dans l'hypothèse où cette superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, on évalue que près de 85 % de la superficie de cette classe, soit 6 601 hectares, n'est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à plus de 1,6 millions d'entailles pour l'ensemble de la MRC.

Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l'impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touché la région. La MRC d'Asbestos a été très fortement touchée, presque 99 % de sa superficie étudiée en a été affectée, dont 3 490 hectares (29 %) qui l'ont été par l'intensité *très grave* et 4 393 hectares (37 %) qui l'ont été par l'intensité *grave*. Près de 70 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 5 503 hectares, fut gravement ou très gravement affectée par le verglas. En ne considérant pas cette superficie lourdement atteinte par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait d'environ 2 400 hectares. Considérant les entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour la MRC d'Asbestos est donc estimé à 325 000 entailles.

7 Résultats pour la MRC de Coaticook (440)

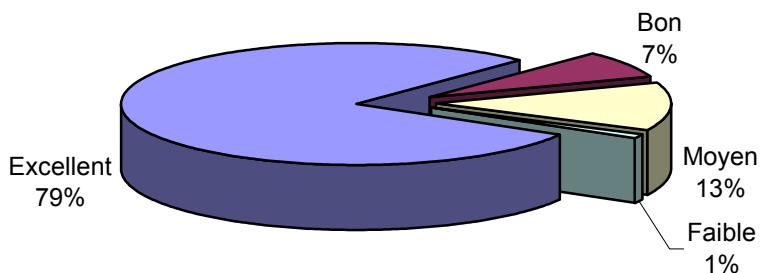
Sur les 133 216 hectares de la MRC de Coaticook, la superficie forestière occupe plus de 60 % du territoire, soit 80 369 hectares. Pour cette étude, une superficie de 20 645 hectares a été retenue, ce qui représente plus de 25 % de la superficie forestière de la MRC. La superficie étudiée est répartie entre les terres des grands propriétaires privés (20 %) et les autres propriétaires privés (80 %). On ne trouve aucune terre publique.

Figure 7.1 – Répartition des superficies étudiées pour la MRC de Coaticook



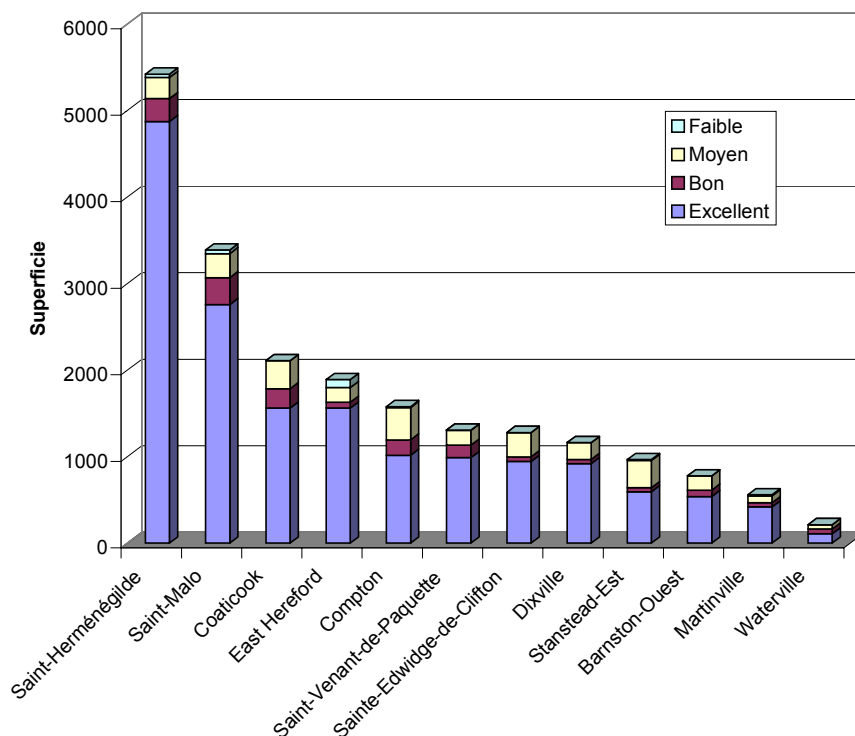
La zone agricole occupe 106 940 hectares dans la MRC, soit 80 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 70 % en zone agricole. Près de 80 % de la superficie étudiée, soit 16 282 hectares, compte un potentiel d'entailage *excellent*, ce qui représente plus de 20 % de la superficie forestière de la MRC.

Figure 7.2 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



Plus de 40 % de la superficie étudiée se trouve dans deux municipalités, soit Saint-Herménégilde avec 26 % et Saint-Malo avec 16 %. Ces deux municipalités regroupent d'ailleurs plus de 45 % des superficies classées comme ayant un potentiel *excellent*, avec respectivement 4 872 et 2 759 hectares.

Figure 7.3 – Répartition des superficies (ha) étudiées selon les municipalités



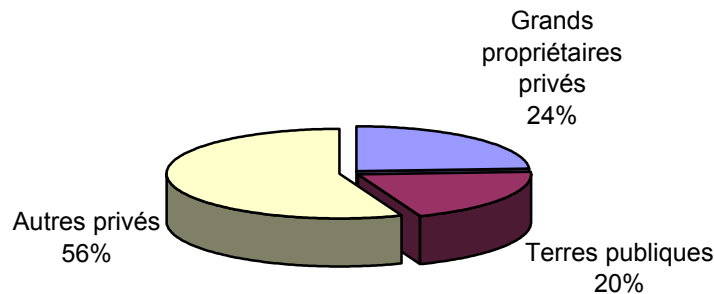
Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels de la MRC de Coaticook, on compte 377 172 entailles réparties sur environ 2 000 hectares. Dans l'hypothèse où cette superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, on évalue que plus de 85 % de la superficie de cette classe, soit 14 282 hectares, n'est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à plus de 3,5 millions d'entailles pour l'ensemble de la MRC.

Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l'impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touché la région. La MRC de Coaticook n'a pas été autant touchée que d'autres MRC, mais quand même 51 % de sa superficie étudiée en a été affectée, dont 2 973 hectares qui l'ont été par l'intensité *grave*. Plus de 15 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 2 473 hectares, fut gravement affectée par le verglas. En ne considérant pas cette superficie lourdement atteinte par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait d'environ 13 800 hectares. Considérant les entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour la MRC de Coaticook est donc estimé à 3 millions d'entailles.

8 Résultats pour la MRC du Granit (300)

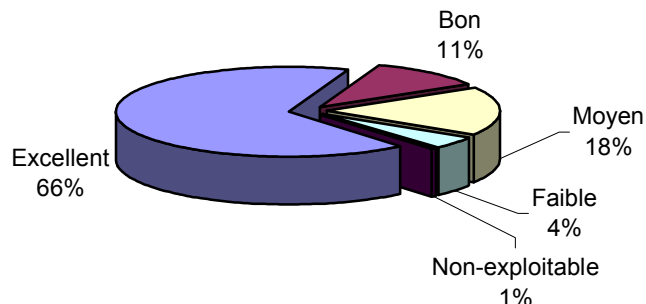
Sur les 273 180 hectares de la MRC du Granit, la superficie forestière occupe près de 90 % du territoire, soit 245 212 hectares. Pour cette étude, une superficie de 67 728 hectares a été retenue, ce qui représente près de 30 % de la superficie forestière de la MRC. La superficie étudiée est répartie entre les terres des grands propriétaires privés (24 %), les autres propriétaires privés (56 %) et les terres publiques (20 %). C'est dans cette MRC qu'on trouve le plus de terres publiques en Estrie.

Figure 8.1 – Répartition des superficies étudiées pour la MRC du Granit



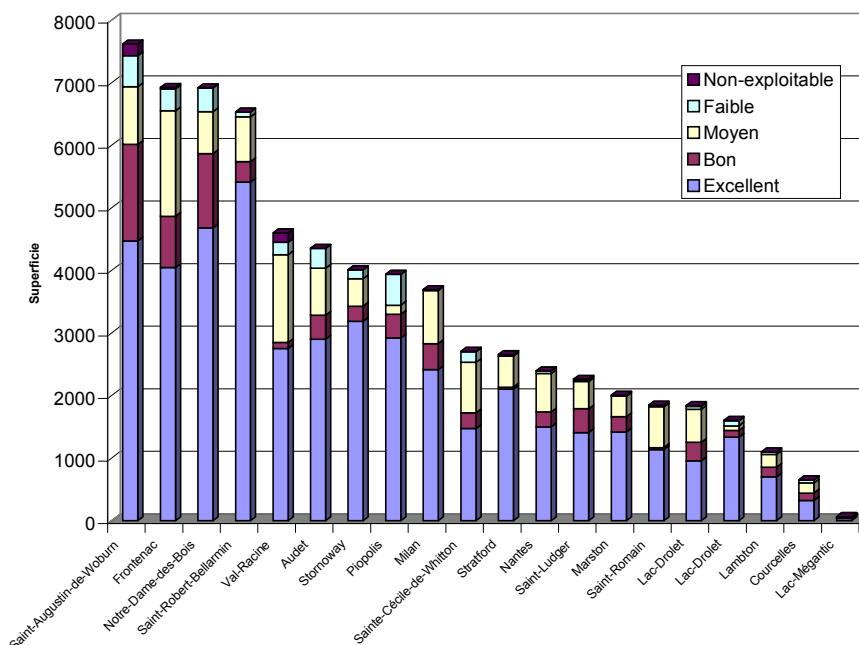
La zone agricole occupe 142 055 hectares dans la MRC, soit plus de 50 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 46 % en zone agricole. Plus de 65 % de la superficie étudiée, soit 45 177 hectares, compte un potentiel d'entailage *excellent*, ce qui représente près de 20 % de la superficie forestière de la MRC.

Figure 8.2 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



La superficie étudiée est bien répartie sur le territoire de la MRC. La municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn occupe plus de 10 % de la superficie étudiée, soit 7 620 hectares. Cependant, c’est la municipalité de Saint-Robert-Bellarmin qui détient la plus grande superficie classée comme ayant un potentiel *excellent*, avec 5 411 hectares, soit plus de 10 % de cette classe.

Figure 8.3 – Répartition des superficies (ha) étudiées selon les municipalités



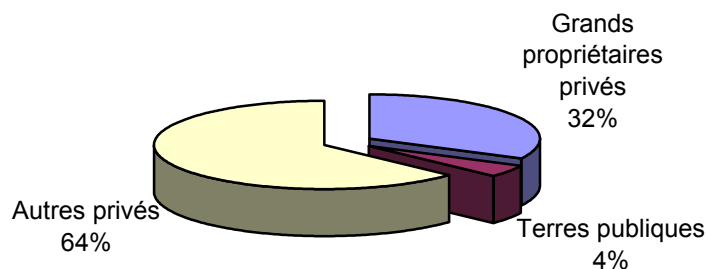
Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels de la MRC du Granit, on compte 3 447 000 entailles réparties sur environ 16 302 hectares, ce qui représente la plus grande concentration de producteurs pour la région de l'Estrie. Dans l'hypothèse où cette superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, on évalue qu'environ 65 % de la superficie de cette classe, soit 28 875 hectares, n'est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à plus de 7 millions d'entailles pour l'ensemble de la MRC.

Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l'impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touché la région. La MRC du Granit a été fortement touchée, plus de 97 % de sa superficie étudiée en a été affectée, dont 1 331 hectares qui l'ont été par l'intensité *très grave* et 27 497 hectares qui l'ont été par l'intensité *grave*. Près de 45 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 20 048 hectares, fut gravement ou très gravement affectée par le verglas. En ne considérant pas cette superficie lourdement atteinte par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait d'environ 25 130 hectares. Considérant les entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour la MRC du Granit est donc estimé à 2,5 millions d'entailles.

9 Résultats pour la MRC du Haut-Saint-François (410)

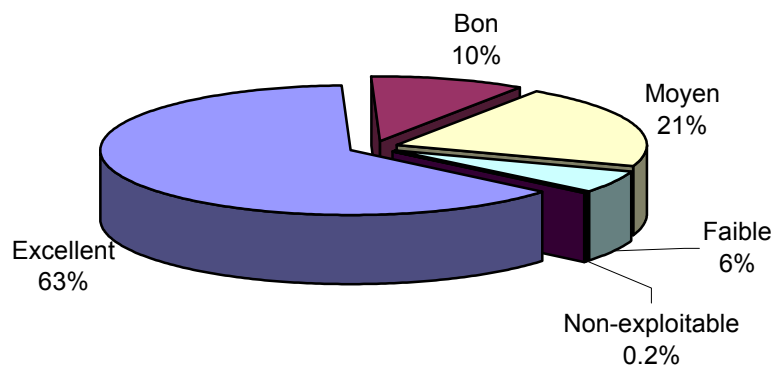
Sur les 227 695 hectares de la MRC du Haut-Saint-François, la superficie forestière occupe plus de 85 % du territoire, soit 197 590 hectares. Pour cette étude, une superficie de 50 794 hectares a été retenue, ce qui représente plus de 25 % de la superficie forestière de la MRC. La superficie étudiée est répartie entre les terres des grands propriétaires privés (32 %), les autres propriétaires privés (64 %) et les terres publiques (4 %). C'est dans cette MRC qu'on trouve le plus de grandes propriétés privées en Estrie.

Figure 9.1 – Répartition des superficies étudiées pour la MRC du Haut Saint-François



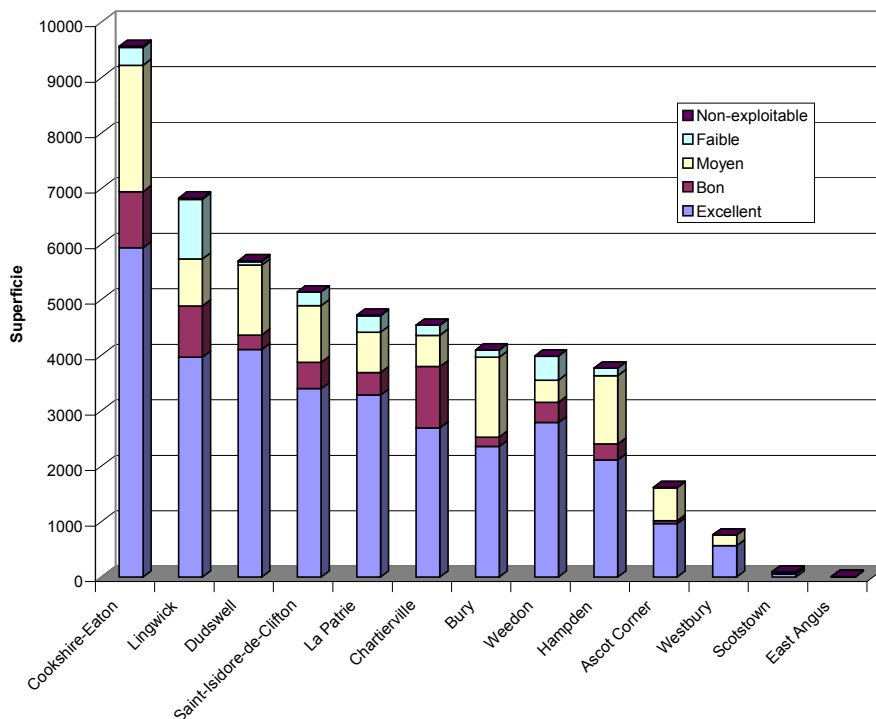
La zone agricole occupe 184 433 hectares dans la MRC, soit plus de 80 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 73 % en zone agricole. Près de 65 % de la superficie étudiée, soit 32 171 hectares, compte un potentiel d'entailage *excellent*, ce qui représente plus de 15% de la superficie forestière de la MRC.

Figure 9.2 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



La municipalité de Cookshire-Eaton constitue la plus grande superficie des peuplements étudiés, avec près de 20% du territoire visé, soit 9 566 hectares. D’ailleurs, c’est cette même municipalité qui détient la plus grande superficie classée comme ayant un potentiel *excellent*, avec 5 933 hectares, soit près de 20 % de cette classe.

Figure 9.3 – Répartition des superficies (ha) étudiées selon les municipalités



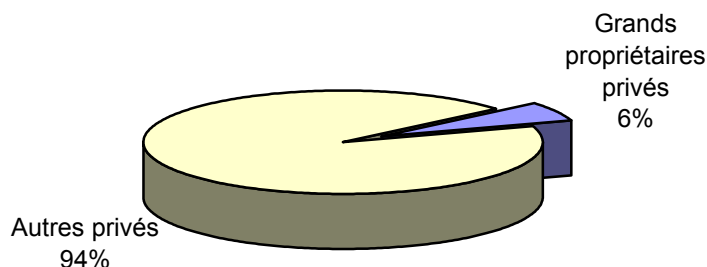
Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels de la MRC du Haut-Saint-François, on compte 595 836 entailles réparties sur environ 3 741 hectares, ce qui représente la deuxième plus grande concentration de producteurs pour la région de l'Estrie. Dans l'hypothèse où cette superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, on évalue que près de 90 % de la superficie de cette classe, soit 28 430 hectares, n'est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à plus de 7 millions d'entailles pour l'ensemble de la MRC.

Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l'impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touché la région. La MRC du Haut-Saint-François a été très touchée, puisque 70 % de sa superficie étudiée en a été affectée, dont 4 368 hectares qui l'ont été par l'intensité *très grave*, ce qui représente le plus grand regroupement de cette intensité pour l'Estrie. Plus de 40 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 13 093 hectares, fut gravement ou très gravement affectée par le verglas. En ne considérant pas cette superficie lourdement atteinte par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait d'environ 19 000 hectares. Considérant les entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour la MRC du Haut-Saint-François est donc estimé à 4 millions d'entailles.

10 Résultats pour la MRC de Memphrémagog (450)

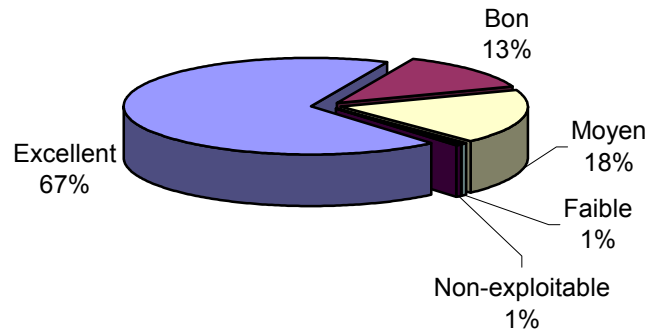
Sur les 132 695 hectares de la MRC de Memphrémagog, la superficie forestière occupe environ 75 % du territoire, soit 100 082 hectares. Pour cette étude, une superficie de 42 600 hectares a été retenue, ce qui représente plus de 40 % de la superficie forestière de la MRC. La superficie étudiée est répartie entre les terres des grands propriétaires privés (6 %) et les autres propriétaires privés (94 %). C'est dans cette MRC qu'on trouve le plus de petites propriétés privées en Estrie. On n'y trouve d'ailleurs aucune terre publique.

Figure 10.1 – Répartition des superficies étudiées pour la MRC de Memphrémagog



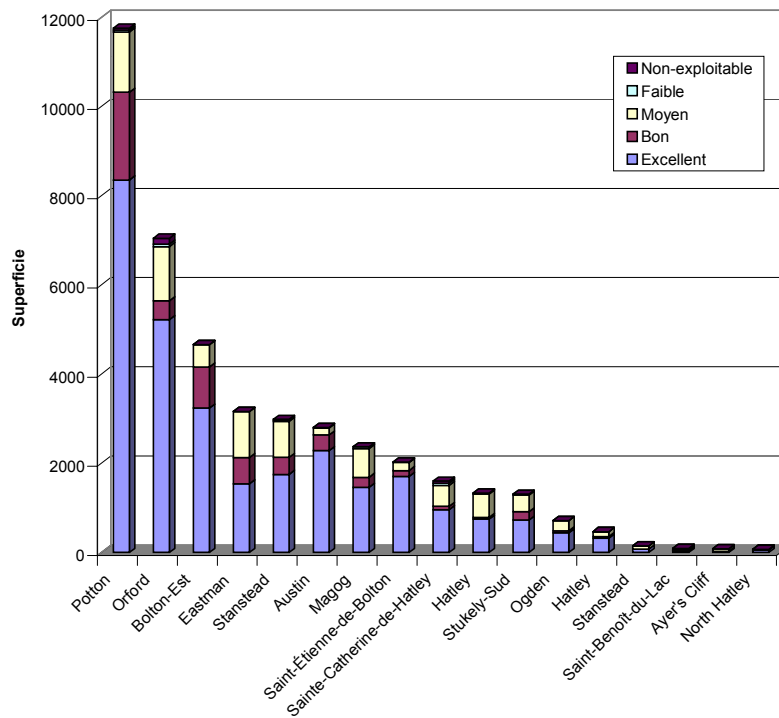
La zone agricole occupe 59 727 hectares dans la MRC, soit 45 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 38 % en zone agricole, ce qui est relativement faible à l'échelle de la région de l'Estrie. Près de 70 % de la superficie étudiée, soit 28 913 hectares, compte un potentiel d'entailage *excellent*, ce qui représente près de 30 % de la superficie forestière de la MRC.

Figure 10.2 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



La municipalité de Potton constitue la plus grande superficie des peuplements étudiés, avec près de 30 % du territoire visé, soit 11 756 hectares. D’ailleurs, c’est cette même municipalité qui détient la plus grande superficie classée comme ayant un potentiel *excellent*, avec 8 351 hectares, soit près de 30 % de cette classe.

Figure 10.3 – Répartition des superficies (ha) étudiées selon les municipalités



Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels de la MRC de Memphrémagog, on compte 100 894 entailles réparties sur environ 809 hectares, ce qui est relativement faible. Dans l'hypothèse où cette superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, on évalue qu'environ 97 % de la superficie de cette classe, soit 28 104 hectares, n'est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à 7 millions d'entailles pour l'ensemble de la MRC.

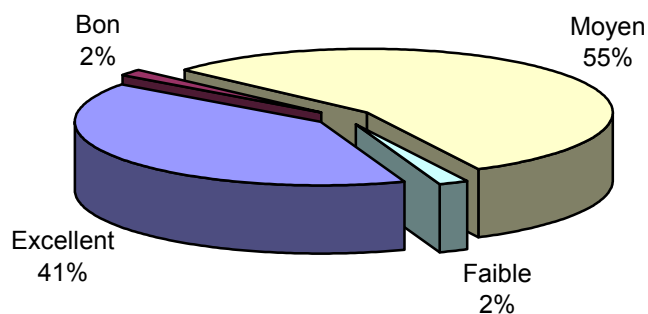
Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l'impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touché la région. La MRC de Memphrémagog n'a cependant pas été très touchée, puisque seulement 38 % de sa superficie étudiée en a été affectée, dont 856 hectares qui l'ont été par l'intensité *très grave*, et 11 170 par l'intensité *grave*. C'est dans cette MRC qu'on trouve la plus grande superficie étudiée non-affectée avec 26 652 hectares. Plus de 30 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 9 026 hectares, fut gravement ou très gravement affectée par le verglas. En ne considérant pas cette superficie lourdement atteinte par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait d'environ 20 000 hectares. Considérant les entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour la MRC de Memphrémagog est donc estimé à 5 millions d'entailles.

11 Résultats pour la ville de Sherbrooke (43027)

Les 36 600 hectares de la ville de Sherbrooke sont tous répartis dans des petites propriétés privées. Plus de 55 % du territoire est sous couvert forestier. Pour cette étude, une superficie de 3 053 hectares a été retenue, ce qui représente environ 15 % de la superficie sous couvert forestier de la ville.

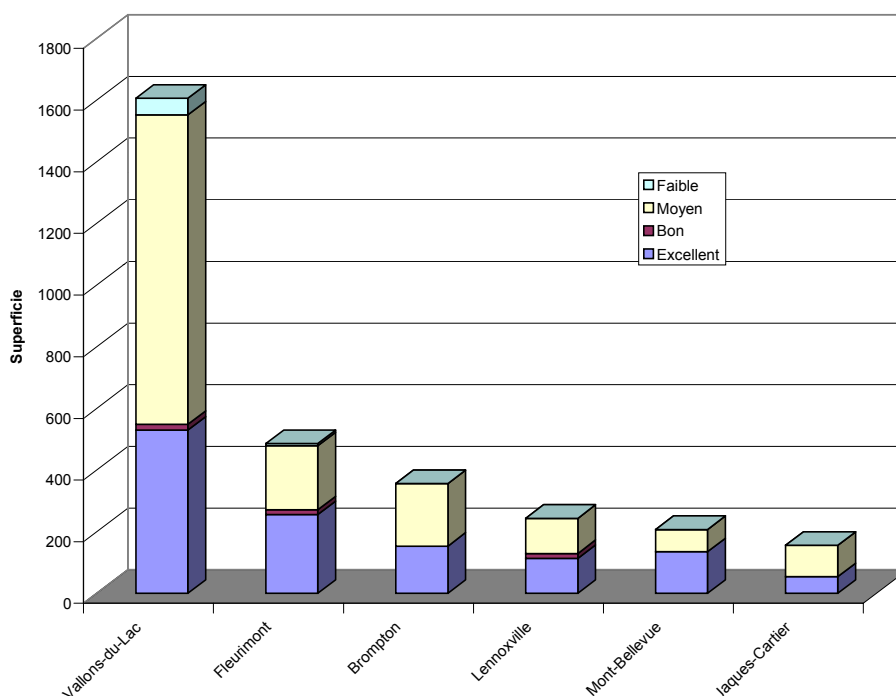
La zone agricole occupe 13 680 hectares dans Sherbrooke, soit 37 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 31 % en zone agricole. Plus de 40 % de la superficie étudiée, soit 1 240 hectares, compte un potentiel d'entailage *excellent*, ce qui représente plus de 5 % du couvert forestier de la ville.

Figure 11.1 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



L'arrondissement de Vallons-du-Lac constitue la plus grande superficie des peuplements étudiés, avec plus de 50 % du territoire visé, soit 1 606 hectares. D'ailleurs, c'est ce même arrondissement qui détient la plus grande superficie classée comme ayant un potentiel *excellent*, avec 530 hectares, soit plus de 40 % de cette classe.

Figure 11.3 – Répartition des superficies (ha) étudiées selon les arrondissements



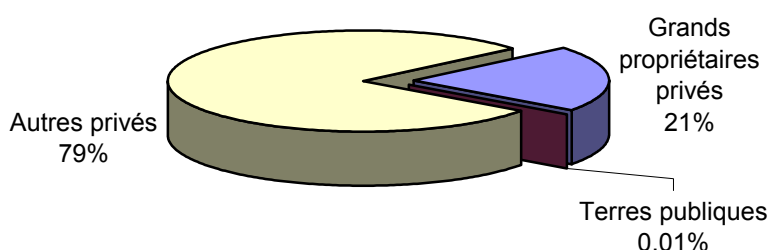
Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels de la ville de Sherbrooke, on ne compte que 11 600 entailles sur le territoire. Dans l’hypothèse où la superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, on évalue que plus de 95 % de la superficie de cette classe, soit 1 194 hectares, n’est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à 300 000 entailles pour l’ensemble de la ville.

Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l’impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touché la région. La Ville de Sherbrooke n’a pas été très touchée par la tempête de verglas de 1998. Seulement 37 % de sa superficie étudiée en a été affectée, dont uniquement 38 hectares qui l’ont été par l’intensité *très grave* et 230 hectares par l’intensité *grave*. Plus de 20 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 250 hectares, fut gravement ou très gravement affectée par le verglas. En ne considérant pas cette superficie lourdement atteinte par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait d’environ 990 hectares. Considérant les entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour la ville de Sherbrooke est donc estimé à 235 000 entailles.

12 Résultats pour la MRC du Val-Saint-François (420)

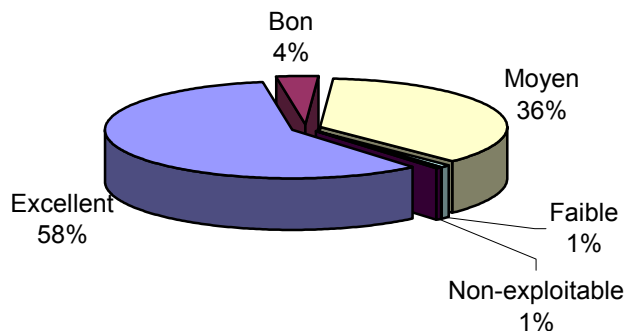
Sur les 137 585 hectares de la MRC du Val-Saint-François, la superficie forestière occupe plus de 70 % du territoire, soit 98 594 hectares. Pour cette étude, une superficie de 33 336 hectares a été retenue, ce qui représente près de 35 % de la superficie forestière de la MRC. La superficie étudiée est répartie entre les terres des grands propriétaires privés (21 %), les autres propriétaires privés (79 %) et une infime proportion de terres publiques (0,01 %)

Figure 12.1 – Répartition des superficies étudiées pour la MRC du Val-Saint-François



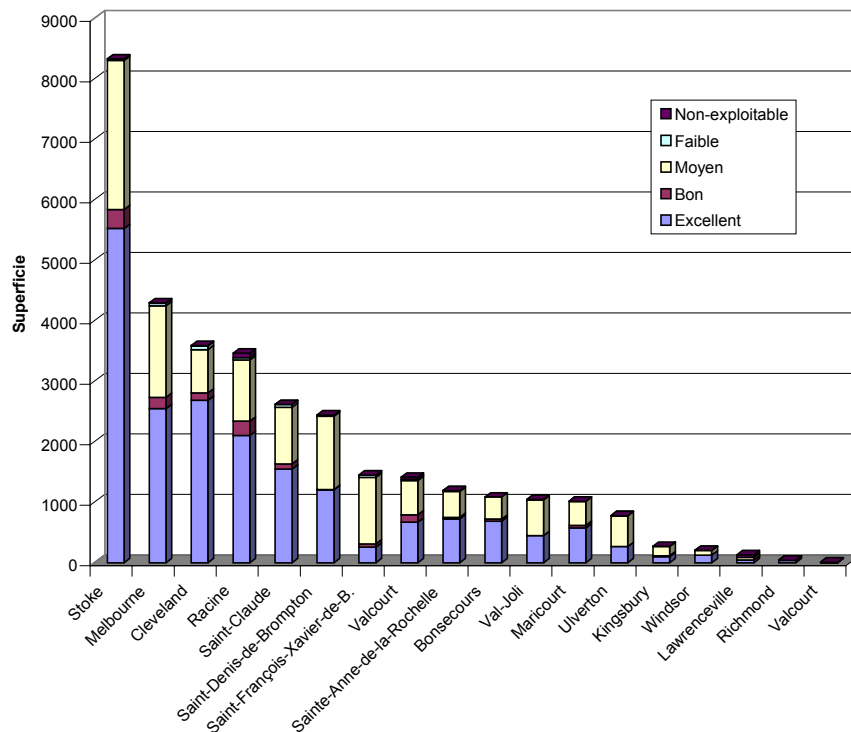
La zone agricole occupe 108 536 hectares dans la MRC, soit près de 80 % du territoire. Les polygones forestiers étudiés se trouvent à 74 % en zone agricole. Près de 60 % la superficie étudiée, soit 19 497 hectares, compte un potentiel d'entailage *excellent*, ce qui représente environ 20 % de la superficie forestière de la MRC.

Figure 12.2 – Répartition des superficies étudiées selon leur classe de potentiel



La municipalité de Stoke constitue la plus grande superficie des peuplements étudiés, avec 25 % du territoire visé, soit 8 324 hectares. D’ailleurs, c’est cette même municipalité qui détient la plus grande superficie classée comme ayant un potentiel *excellent*, avec 5 522 hectares, soit près de 30 % de cette classe.

Figure 12.3 – Répartition des superficies (ha) étudiées selon les municipalités



Selon les déclarations des producteurs acéricoles actuels de la MRC du Val-Saint-François, on compte 344 777 entailles réparties sur environ 2 124 hectares. Dans l'hypothèse où cette superficie exploitée se situerait entièrement dans la classe de potentiel *excellent*, on évalue que près de 90 % de la superficie de cette classe, soit 17 373 hectares, n'est pas exploitée. On estime ce potentiel acéricole à plus de 4 millions d'entailles pour l'ensemble de la MRC.

Toutefois, cette évaluation théorique du potentiel acéricole ne tient pas compte de l'impact de la tempête de verglas de 1998, qui a touchée la région. La MRC du Val-Saint-François a été très touchée, puisque 71 % de sa superficie étudiée en a été affectée, dont 4 421 hectares qui l'ont été par l'intensité *très grave*. C'est dans cette MRC qu'on trouve la plus grande superficie étudiée affectée par cette intensité. Près de 45 % de la superficie à potentiel *excellent*, soit 8 609 hectares, fut gravement ou très gravement affectée par le verglas. En ne considérant pas cette superficie lourdement atteinte par le verglas, la superficie à potentiel *excellent* serait d'environ 10 900 hectares. Considérant les entailles déjà exploitées, le potentiel acéricole disponible pour la MRC du Val-Saint-François est donc estimé à plus de 2 millions d'entailles.

ANNEXES

Annexe I – Réalisation technique

Introduction

Les prochaines pages expliquent de manière générale de quelle façon les fichiers de données ont été créés dans le cadre du projet. Il est important de noter qu'il ne s'agit que d'une possibilité et qu'une infinité d'autres méthodes toutes aussi valables les unes que les autres auraient pu être utilisées. La méthode ici décrite est celle qui a été jugée la plus rapide et efficace dans notre cas.

Le logiciel ArcView version 3.2a accompagné de l'extension GIRMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été le principal outil de travail pour ce projet. Les logiciels MS Access et MS Excel ont aussi été nécessaires au cours du processus. Le principal produit fini de ce projet consiste en des fichiers de type *fichier de forme* (Shape files *.shp*, format standard pour ArcView) qui sont accompagnés de tables en type *dBase IV* (format *.dbf*, supporté par Excel).

L'information nous provient principalement de la version numérisée des cartes écoforestières du troisième programme décennal d'inventaire forestier du ministère des Ressources Naturelles du Québec (MRNQ). D'autres couches numérisées provenant du MRNQ et du MAPAQ ont aussi été nécessaires afin d'acquérir l'information désirée.

Création du fichier *cle.dbf*

Le premier aspect consiste à appliquer la grille d'évaluation du potentiel acéricole théorique qui a été mise au point sur chaque polygone forestier. Afin d'ajouter la classe de potentiel à chaque peuplement, une table « clé » a été utilisée. Cette table contient toutes les possibilités de regroupement des caractéristiques de pente, groupement d'essences, densité et âge pour les peuplements que nous avons cernés. Les possibilités ont été générées avec MS Access et le fichier a ensuite été exporté dans MS Excel. Dans Excel, la fonction « SI » a été utilisée sur chacun des quatre arguments et des nombres de 1 à 4 chiffres ont été générés. La somme de ces quatre nombres nous donne un code à quatre chiffres qui lui, représente une classe de potentiel. La fonction « RECHERCHE V » est ensuite utilisée de façon à renvoyer l'abréviation de la classe de potentiel qui se trouve en référence sur une autre feuille de calcul. Cette colonne a été nommée « Classe ».

La fonction « CONCATENER » a permis l'obtention d'une colonne contenant tous les arguments des quatre champs. Ce champ, nommé « Cle », servira de clé primaire lors de la jointure de la

table. Finalement un nouveau fichier, portant l'extension *.dbf* (Data Base Format : le seul format accepté par ArcView) a été créé et seules les colonnes « Cle » et « Classe » y ont été collées.

Une fois le fichier *cle.dbf* créé, il est maintenant possible de l'utiliser dans le logiciel ArcView afin d'ajouter la classe de potentiel à chacun des enregistrements qui composent les feuillets numérisés.

The screenshot shows a Microsoft Excel spreadsheet titled 'Possibilite.xls'. The data is organized in a table with the following columns: A (Pente), B (Essence), C (Densité), D (Age), E, F, G, H, I, J (Classe), K (Cle), L, M, N, O. The rows contain numerical data for each attribute, with the 'Classe' and 'Cle' columns containing alphanumeric codes like '1112 E2', 'AERA10', etc.

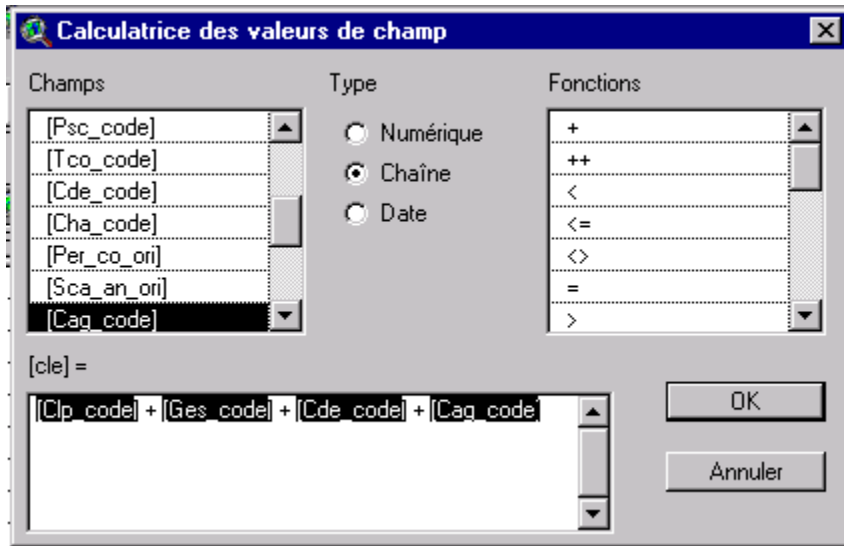
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	Pente	Essence	Densité	Age						Classe	Cle				
2	A	ER	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	AERA10				
3	A	ER	B	10	1000	100	10	2	1112	E2	AERB10				
4	A	ER	C	10	1000	100	20	2	1122	B2	AERC10				
5	A	ER	D	10	1000	100	30	2	1132	M2	AERD10				
6	B	ER	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	BERA10				
7	B	ER	B	10	1000	100	10	2	1112	E2	BERB10				
8	B	ER	C	10	1000	100	20	2	1122	B2	BERC10				
9	B	ER	D	10	1000	100	30	2	1132	M2	BERD10				
10	C	ER	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	CERA10				
11	C	ER	B	10	1000	100	10	2	1112	E2	CERB10				
12	C	ER	C	10	1000	100	20	2	1122	B2	CERC10				
13	C	ER	D	10	1000	100	30	2	1132	M2	CERD10				
14	D	ER	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	DERA10				
15	D	ER	B	10	1000	100	10	2	1112	E2	DERB10				
16	D	ER	C	10	1000	100	20	2	1122	B2	DERC10				
17	D	ER	D	10	1000	100	30	2	1132	M2	DERD10				
18	E	ER	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	EERA10				
19	E	ER	B	10	1000	100	10	2	1112	E2	EERB10				
20	E	ER	C	10	1000	100	20	2	1122	B2	EERC10				
21	E	ER	D	10	1000	100	30	2	1132	M2	EERD10				
22	F	ER	A	10	2000	100	10	2	2112	NE	FERA10				
23	F	ER	B	10	2000	100	10	2	2112	NE	FERB10				
24	F	ER	C	10	2000	100	20	2	2122	NE	FERC10				
25	F	ER	D	10	2000	100	30	2	2132	NE	FERD10				
26	A	ERBJ	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	AERBJA10				
27	A	ERBJ	B	10	1000	100	10	2	1112	E2	AERBJB10				
28	A	ERBJ	C	10	1000	100	20	2	1122	B2	AERBJC10				
29	A	ERBJ	D	10	1000	100	30	2	1132	M2	AERBJD10				
30	B	ERBJ	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	BERBJA10				
31	B	ERBJ	B	10	1000	100	10	2	1112	E2	BERBJB10				
32	B	ERBJ	C	10	1000	100	20	2	1122	B2	BERBJC10				
33	B	ERBJ	D	10	1000	100	30	2	1132	M2	BERBJD10				
34	C	ERBJ	A	10	1000	100	10	2	1112	E2	CERBJA10				

Traitement des feuillets

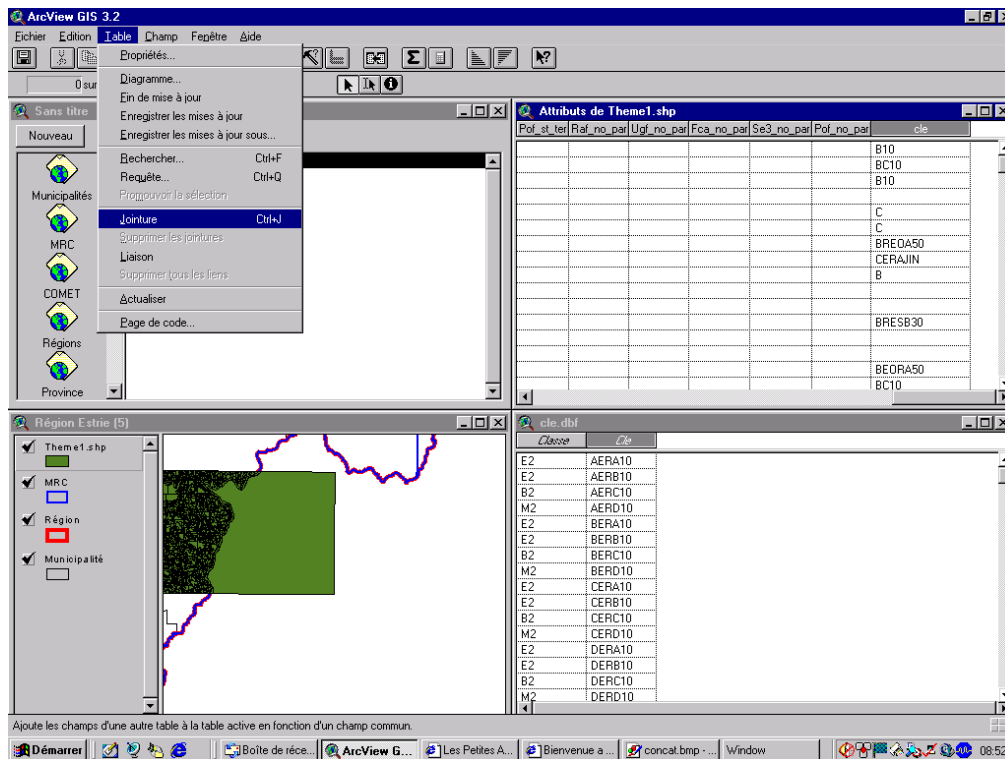
La première étape consiste à ajouter un feuillet « brut » dans une vue ArcView et suivre les étapes suivantes :

- Convertir le feuillet en un autre fichier de forme et l'enregistrer dans un répertoire temporaire. (On procède ainsi de façon à ne pas altérer l'information brute)
- Ouvrir la table d'attribut du fichier de forme temporairement créé, autoriser la mise à jour et ajouter un champ de type chaîne de 16 caractères et le nommer « cle ».

- c) Utiliser la fonction Champ...Calculer... afin d'ajouter les attributs des champs *pente*, *groupement d'essences*, *densité* et *âge* dans une seule et même colonne. Utiliser la fonction « + ».



- d) Ouvrir la table *cle.dbf* et mettre les fenêtres en mosaïque.
- e) Joindre la table *cle.dbf* à la table d'attributs du fichier de forme en utilisant les deux colonnes « cle » comme clés de jointure.

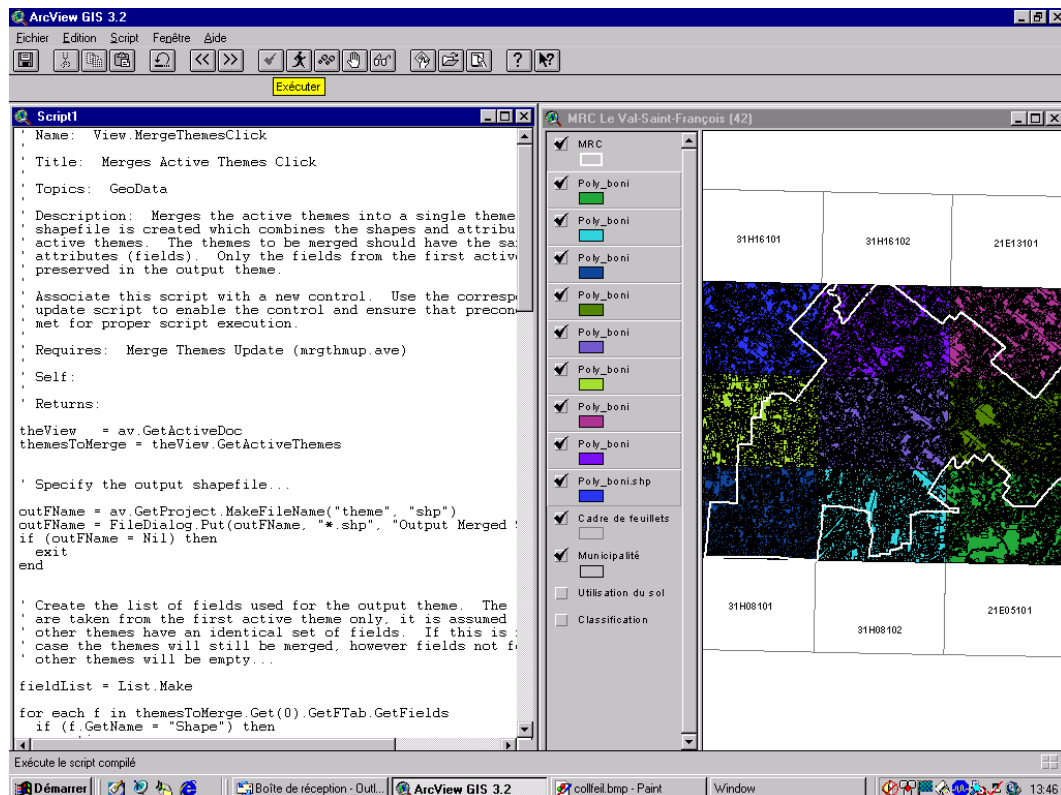


- f) Supprimer le champ « cle »
- g) Convertir le résultat en fichier de forme de façon à rendre la jointure permanente. Cette fois-ci, le fichier devra être enregistré dans un répertoire précis et nommé de façon à être retrouvé facilement.

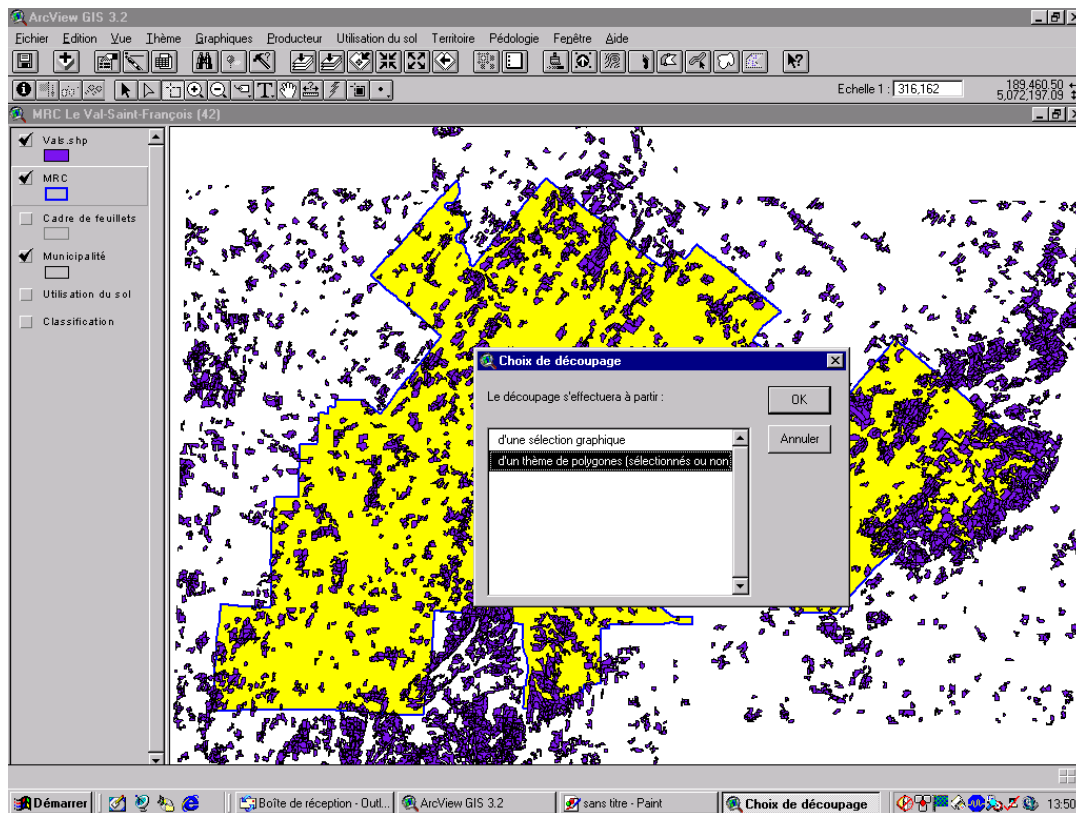
Traitement des MRC

Puisque que nous voulions obtenir des résultats par municipalité et par MRC, l'information a été regroupée à l'intérieur d'un fichier de forme par MRC. Pour ce faire, les feuillets ont du être assemblés et ensuite découpés selon les contours des MRC. Voici les étapes pour obtenir ce fichier de forme :

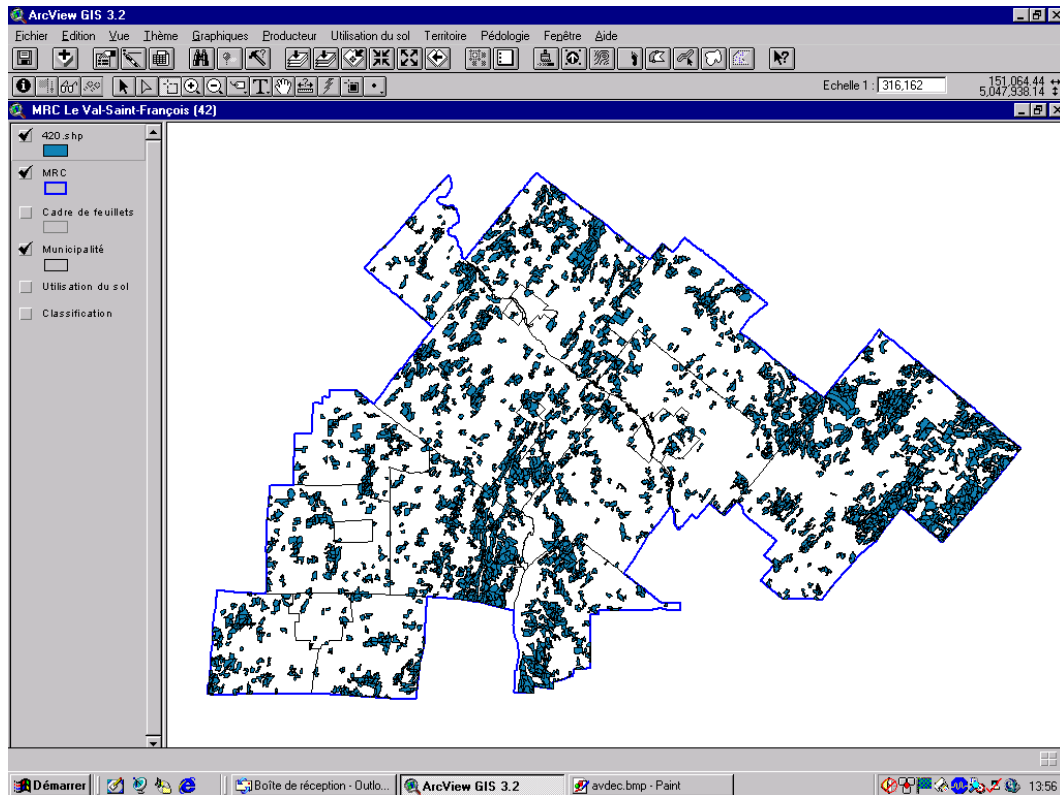
- a) Sous une vue MRC, ajouter tous les feuillets traités qui couvrent le territoire de la MRC.
- b) Ouvrir une fenêtre « Scripts » et charger le fichier texte *mrgthmcl.ave*. (Il s'agit d'un script fourni dans les *samples*)
- c) Mettre les fenêtres en mosaïque.
- d) Sélectionner tous les thèmes de feuillets dans la vue.
- e) Compiler et exécuter le script.



- f) Enregistrer le fichier de thème obtenu dans un répertoire temporaire.
- g) Ajouter ce thème à la vue.
- h) Ouvrir la table d'attribut
- i) Sélectionner tous les enregistrements dont le champ *Classe* n'est pas vide. (la sélection peut se faire avec le générateur de requête ou manuellement)
- j) Convertir la sélection en fichier de forme dans un répertoire temporaire.

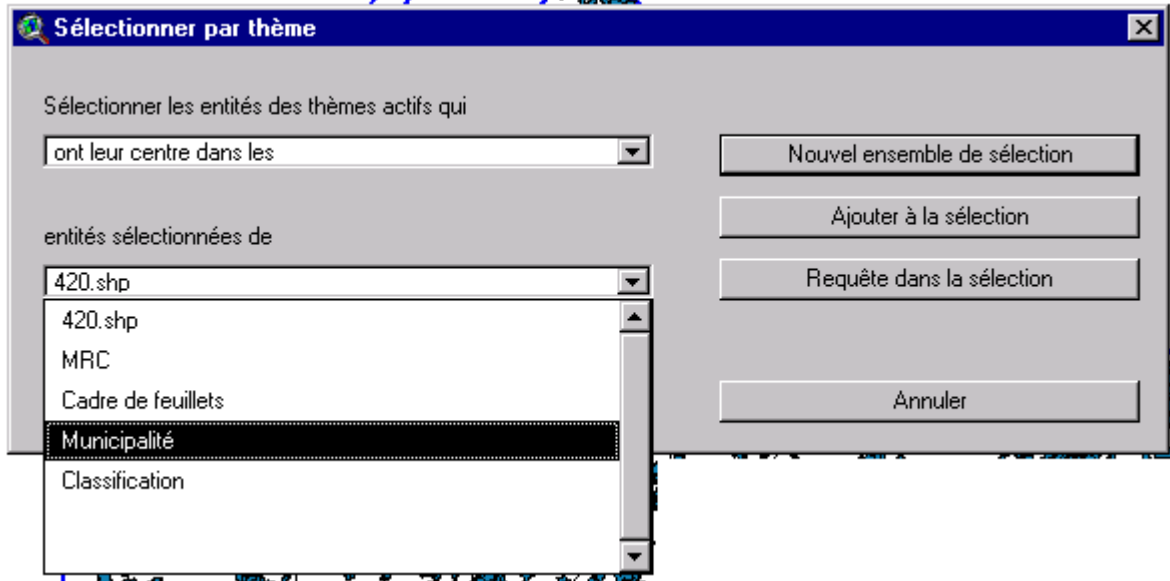


- k) Ajouter ce fichier de forme à la vue et effectuer un découpage de ce thème en utilisant le thème MRC pour découper.
- h) Enregistrer le résultat dans un répertoire précis le nommer de façon à être retrouvé facilement puisqu'il s'agit du fichier qui sera utilisé jusqu'à la fin.



Maintenant que nous avons un fichier de forme qui contient l'information des peuplements d'érable, il est maintenant possible d'y ajouter une multitude d'information en y superposant les thèmes qui nous intéressent. Voici comment, pour fin d'exemple, les numéros de municipalité dans lesquelles se trouvent les peuplements d'érable ont été ajoutés à la table d'attributs :

- a) Ajouter la ou les colonnes souhaitées à la table du fichier de forme. (la table d'attribut doit être en mode « mise à jour »)
- b) Ajouter à la vue le thème des municipalités.
- c) Sélectionner une municipalité (Peut être fait à partir de la table ou directement dans la vue)
- d) Sélectionner le thème dans lequel on désire ajouter l'information.
- e) Utiliser la fonction *Sélectionner par thème...* en spécifiant de *Sélectionner les entités des thèmes actifs qui ont leur centre dans les entités sélectionnées de Municipalité.*



- f) Retourner dans la table d'attributs du thème des érablières, sélectionner le champ du numéro de municipalité et utiliser la fonction Champ... Calculer... en inscrivant le numéro de la municipalité qui a préalablement été sélectionnée. De cette façon, tous les peuplements contenus dans la municipalité se verront ajouter le numéro de cette dernière.

Il s'agit donc de répéter cette procédure pour toutes les municipalités de la MRC et utiliser la même technique avec les autres thèmes desquels nous voulons utiliser de l'information. Il est important d'utiliser la bonne fonction de sélection par thème, selon le cas. (i.e. *qui intersectent* ou *qui ont leur centre*)

Dans notre cas, cette méthode a été utilisée afin d'ajouter les numéros de municipalité, les numéros d'arrondissements, la cote verglas du MRNQ (superposition du thème verglas du MRNQ), la tenure des polygones (superposition des thèmes de forêt publique et de grands propriétaires privés du MRN) ainsi que le zonage agricole des polygones (superposition du thème zonage agricole fourni par la Commission de protection du territoire agricole du Québec).

Il est important de préciser que la fonction *qui intersectent* a été utilisée pour la cote verglas. De cette façon, la moindre superposition, aussi minime soit-elle, d'un polygone avec la couche verglas lui attribue une cote. Dans les cas où plusieurs intensités de verglas se superposent avec un même polygone, la plus intense a été conservée.

Les figures AI.1 et AI.2 des deux pages suivantes décrivent les champs d'attributs qui ont été ajoutés aux tables d'attributs des fichiers de formes.

Figure AI.1 - Signification des champs ajoutés

<i>Classe</i>	<i>Superf_m</i>	<i>Perim_m</i>	<i>No_muni</i>	<i>No_arr</i>	<i>Cote_ver</i>	<i>Int_ver</i>	<i>Pot_ver</i>	<i>Superf_ha</i>	<i>Tonusa</i>	<i>Statut</i>
E1	8432.605	559.125	42100		17	M	E1 M	0.84	Pb	A
E1	18494.458	562.452	42100		17	M	E1 M	1.85	Pb	A
M1	604.203	101.050	42100		17	M	M1 M	0.06	Pb	A
E1	245125.437	2701.818	42005		20	G	E1 G	24.51	GPR	N
M1	635.643	123.414	42075		14	L	M1 L	0.06	GPR	A
E1	23557.299	818.803	42075		14	L	E1 L	2.36	GPR	A
M1	757.172	310.048	42075		14	L	M1 L	0.08	GPR	A
M1	103721.562	1977.661	42075		19	G	M1 G	10.37	GPR	A
M1	5772.762	301.524	42075		14	L	M1 L	0.58	GPR	A
M1	8155.763	403.022	42095		17	M	M1 M	0.82	GPR	A
M1	82610.572	1346.709	42095		17	M	M1 M	8.26	GPR	A
E1	1326.550	461.790	42095		17	M	E1 M	0.13	GPR	A
M1	14754.131	537.860	42075		14	L	M1 L	1.48	GPR	A
E1	92460.111	1743.013	42005		20	G	E1 G	9.25	GPR	N
F1	28364.676	1061.505	42075		14	I	F1 I	2.84	GPR	A

Figure AI.2 –explication des champs ajoutés

Champ	Définition	Code	Signification
Classe	Classe de potentiel établi par la grille d'évaluation du potentiel acéricole théorique	E1	Potentiel excellent
		E2	Potentiel excellent - futur
		B1	Potentiel bon
		B2	Potentiel bon – futur
		M1	Potentiel moyen
		M2	Potentiel moyen – futur
		F1	Potentiel faible
		F2	Potentiel faible- futur
		NE	Non exploitable
Superf_m	Superficie du polygone en mètres carrés		
Perim_m	Périmètre du polygone en mètres		
No_muni	Numéro de municipalité utilisé par le Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole		
No_arr	Numéro d'arrondissement utilisé par le Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole		
Cote_ver	La cote verglas du MRNQ qui a touché le polygone		
Int_ver	L'intensité du verglas qui a touché le polygone. (Il s'agit de la signification du champ Cote_ver)	TR	Trace
		L	Léger
		M	Modéré
		G	Grave
		TG	Très Grave
Pot_ver	Concaténation des champs Classe et Int_ver		
Superf_ha	La superficie en hectare du polygone		
Tenure	La tenure du polygone	Pb	Terres Publiques
		GPR	Grands propriétaires privés
Statut	Le zonage du polygone	A	Agricole
		N	Non-Agricole

Annexe II – Explication des codes et abréviations

Groupements d'essences⁵

Er (Érablière) :

L'érable à sucre, seul ou associé à l'érable rouge (en quantité moindre), occupe plus de 66% de la surface terrière.

ErBj (Érablière à bouleau jaune) :

L'érable à sucre, seul ou associé à l'érable rouge (en quantité moindre), occupe plus de 33%, mais moins de 66% de la surface terrière et le bouleau jaune occupe plus de 33% mais moins de 50% de la partie feuillus du peuplement.

ErFt (Érablière à feuillus tolérants)

L'érable à sucre, seul ou associé à l'érable rouge (en quantité moindre), occupe plus de 33%, mais moins de 66% de la surface terrière et les feuillus tolérants occupent plus de 33% mais moins de 50% de la partie feuillus du peuplement.

ErBb (Érablière à bouleaux blancs)

L'érable à sucre, seul ou associé à l'érable rouge (en quantité moindre), occupe plus de 33%, mais moins de 66% de la surface terrière et le bouleau blanc occupe plus de 33% mais moins de 50% de la partie feuillus du peuplement.

ErPe (Érablière à peuplier)

L'érable à sucre, seul ou associé à l'érable rouge (en quantité moindre), occupe plus de 33%, mais moins de 66% de la surface terrière et le peuplier occupe plus de 33% mais moins de 50% de la partie feuillus du peuplement.

⁵ Basé sur les normes de cartographie du MRNQ

ErFi (Érablière à feuillus intolérants)

L'érable à sucre, seul ou associé à l'érable rouge (en quantité moindre), occupe plus de 33%, mais moins de 66% de la surface terrière mais ni le bouleau jaune, le bouleau blanc, le peuplier ou les feuillus tolérants n'occupent plus de 33% de la partie feuillus du peuplement.

Eo (Érablière rouge)

L'érable à rouge, seul ou associé à l'érable à sucre (en quantité moindre), occupe plus de 66% de la surface terrière.

Pente

A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus

Densité

A	100 % à 80%
B	60% à 80%
C	40% à 60%
D	25% à 40%

Âge

Inéquienne :

Jin	Jeune inéquienne (origine < 80 ans)
Vin	Vieux inéquienne (origine > 80ans)

Équienne :

10	0 à 20 ans
30	21 à 40 ans
50	41 à 60 ans
70	61 à 80 ans
90	81 à 100 ans
120	101 ans et plus

Définitions

Équienne : Se dit d'une forêt ou d'un peuplement formé d'arbres dont les différences d'âge sont faibles. On peut admettre des différences d'âge de 10 à 20 ans; les différences peuvent être plus grandes, soit jusqu'à 25 % de l'âge de révolution, si le peuplement n'est pas exploité avant l'âge de 100 à 200 ans.

Inéquienne : Se dit d'une forêt, d'un peuplement ou d'un type de couvert composé d'arbres d'âges très différents. Les différences d'âge dans un peuplement inéquienne doivent être d'au moins de 10 à 20 ans.

Surface terrière : L'aire géométrique de la section transversale du tronc, sur écorce, à 1,3 mètres de hauteur.

Annexe III – Tableaux des résultats

Tableau A: Synthèse des superficies (ha) étudiées classées selon leur potentiel acéricole

Tableau synthèse (superficies en hectares)														TOTAL
	NO_MUNI	B1	B2	B	E1	E2	E	F1	F2	F	M1	M2	M	NE
30005	1535,3	7,7	1542,9	4349,9	122,7	4472,6	373,8	121,8	495,6	906,5	13,1	919,5	189,3	7620
30010	1184,9		1184,9	4290,0	390,6	4680,7	202,0	177,0	379,0	612,0	58,8	670,8	6,1	6921
30015	84,0	10,1	94,2	2461,0	294,5	2755,4	15,7	182,5	198,1	1383,1	20,0	1403,1	150,0	4601
30020	379,4	0,8	380,2	2919,6	0,1	2919,7	480,9	10,7	491,7	145,5		145,5		3937
30025	820,1		820,1	4014,2	33,1	4047,4	278,0	67,6	345,6	1685,9		1685,9	27,6	6926
30030	10,4		10,4	32,5		32,5			0,0	22,1		22,1		65
30035	243,4		243,4	1331,9	88,6	1420,5	3,0	11,9	14,9	326,8		326,8		2006
30040	417,3		417,3	2157,3	255,5	2412,7	0,1	10,9	11,0	851,3		851,3		3692
30045	235,9		235,9	1231,0	271,8	1502,8	32,5	10,7	43,2	611,6		611,6		2393
30050	251,5		251,5	1400,0	73,7	1473,6	45,1	124,9	169,9	760,5	43,9	804,3	10,2	2710
30055	384,7		384,7	2767,5	133,9	2901,4	195,2	122,4	317,6	748,3		748,3		4352
30070	325,6		325,6	5411,5		5411,5	6,5	72,4	78,9	681,4	35,2	716,5		6532
30072	372,1	7,3	379,4	1297,3	111,5	1408,8	25,5		25,5	436,7		436,7	12,2	2263
30080	296,1		296,1	949,3	7,9	957,2		45,3	45,3	529,4		529,4	14,4	1842
30085	103,1		103,1	1330,1	7,7	1337,8	80,1		80,1	77,0		77,0	8,2	1606
30090	122,3		122,3	320,7		320,7	9,3	37,3	46,6	155,5	7,3	162,9		652
30095	155,8		155,8	681,3	18,1	699,3	15,9	21,5	37,4	204,5		204,5		1097
30100	34,5		34,5	1065,9	69,2	1135,2		27,5	27,5	649,2		649,2		1846
30105	241,5		241,5	3070,7	117,2	3187,9	128,3	13,2	141,5	425,3	14,1	439,4		4010
30110	35,4		35,4	2033,7	66,0	2099,7	23,6		23,6	484,8	11,2	496,0		2655
MRC 300	7233,2	25,9	7259,1	43115,2	2061,9	45177,1	1915,5	1057,3	2972,8	11697,3	203,5	11900,8	418,0	67728
40005	176,1		176,1	2775,7	201,1	2976,8	9,5		9,5	657,9	10,6	668,5	2,4	3833
40010	93,2		93,2	1296,3	96,3	1392,6	30,4	28,9	59,3	416,9	32,2	449,1		1994
40017	118,9		118,9	594,3	83,4	677,7		29,5	29,5	323,1	66,0	389,1		1215
40025	30,8		30,8	694,3	116,5	810,8	24,7		24,7	292,9		292,9		1159
40032	71,1		71,1	683,3	27,6	710,8			0,0	459,3		459,3		1241
40043	30,0		30,0	35,4		35,4		9,1	9,1	122,2		122,2		197
40047	46,5		46,5	1030,9	266,5	1297,5		64,7	64,7	931,0	20,8	951,9	27,9	2388
MRC 400	566,5	0,0	566,5	7110,1	791,4	7901,5	64,6	132,2	196,8	3203,3	129,7	3333,0	30,2	12028
41012	475,4		475,4	2733,9	659,2	3393,1	215,2	29,9	245,2	985,1	36,4	1021,5		5135
41020	1104,0		1104,0	2523,8	163,2	2687,0	153,2	26,0	179,3	558,0	6,4	564,4		4535
41027	394,6	10,7	405,3	3123,1	153,8	3277,0	120,3	173,3	293,5	666,9	63,1	730,0	13,8	4720
41038	982,6	29,2	1011,8	5194,9	737,6	5932,5	164,1	159,9	323,9	2191,2	85,4	2276,5	21,2	9566
41055	53,1		53,1	761,0	198,4	959,4		8,4	8,4	556,8	37,1	593,9		1615
41060			0,0	7,5		7,5			0,0			0,0		8
41065	0,8		0,8	559,3	2,9	562,2			0,0	194,7		194,7		758
41070	171,7		171,7	2163,2	186,7	2349,9	91,0	40,1	131,1	1437,3		1437,3		4090
41075	269,9	16,1	286,1	1993,9	116,1	2110,0	50,3	85,6	135,9	1229,3	4,1	1233,5		3765
41080	14,2		14,2	52,2		52,2	1,1	8,5	9,6	18,5		18,5		94
41085	923,4		923,4	3799,6	161,2	3960,8	1040,5	32,0	1072,5	846,9		846,9	25,2	6829
41098	364,2		364,2	2602,2	179,4	2781,5	392,0	40,8	432,8	374,5	28,4	402,9		3981
41117	262,1		262,1	3854,9	243,5	4098,4	38,0	16,8	54,8	1246,3	14,8	1261,1	22,7	5699
MRC 410	5016,0	55,9	5072,0	29369,3	2802,0	32171,3	2265,7	621,3	2886,9	10305,5	275,7	10581,2	83,0	50794
42005	311,9		311,9	4976,8	544,7	5521,5		26,2	26,2	2338,9	125,7	2464,6		8324
42020	55,0		55,0	254,5		254,5		39,6	39,6	1064,5	34,6	1099,1		1448
42025	7,9		7,9	1201,0		1201,0		13,0	13,0	1200,5	8,8	1209,3	9,2	2440
42032	239,3		239,3	2086,6	11,1	2097,6		36,1	36,1	898,3	113,5	1011,8	76,8	3462
42040	33,6		33,6	666,3	18,1	684,4			0,0	326,9	39,9	366,8	0,8	1086
42045	5,1		5,1	40,4		40,4			0,0	42,1		42,1	41,0	128
4205	24,5		24,5	690,6	31,2	721,8		18,4	18,4	367,0	58,9	425,9		1191
42055			0,0	1,7		1,7			0,0	8,0		8,0		10

Tableau A: Synthèse des superficies (ha) étudiées classées selon leur potentiel acéricole

Tableau synthèse (superficies en hectares)														TOTAL
	NO_MUNI	B1	B2	B	E1	E2	E	F1	F2	F	M1	M2	M	
42060	124,0		124,0	663,5	2,1	665,6		20,1	20,1	523,8	42,2	566,0	37,4	1413
42065	45,6		45,6	561,5	8,5	570,0			0,0	397,4		397,4		1013
42070	16,9		16,9	96,2		96,2			0,0	154,5		154,5	1,1	269
42075	187,6		187,6	2440,4	102,8	2543,1		38,7	38,7	1432,0	81,2	1513,2	12,4	4295
42078			0,0	252,7	10,4	263,1			0,0	499,0	10,2	509,2		772
42088			0,0	123,9		123,9			0,0	78,5		78,5		202
42095			0,0	376,5	71,3	447,8		11,8	11,8	561,3	26,0	587,3		1047
42098			0,0	36,8		36,8			0,0	0,1		0,1		37
42100	83,0		83,0	1366,6	180,3	1546,8		47,7	47,7	921,8	13,8	935,6		2613
42110	123,4		123,4	2195,9	484,5	2680,5		60,6	60,6	714,8		714,8	6,5	3586
MRC 420	1257,7	0,0	1257,7	18031,6	1465,0	19496,6	0,0	312,1	312,1	11529,3	555,0	12084,2	185,2	33336
43027	49,6		49,6	1157,9	82,3	1240,2		62,0	62,0	1657,6	43,8	1701,4		3053
Sherbrooke	49,6	0,0	49,6	1157,9	82,3	1240,2	0,0	62,0	62,0	1657,6	43,8	1701,4	0,0	3053
44003	307,7		307,7	2455,8	303,7	2759,5		41,5	41,5	279,3		279,3		3388
44005	142,6		142,6	954,1	34,9	989,0		0,9	0,9	172,9		172,9		1305
44010	56,8	8,9	65,6	1551,3	11,6	1563,0		91,0	91,0	170,7		170,7		1890
44015	266,1		266,1	4691,6	180,5	4872,1		40,4	40,4	242,3		242,3		5421
44023	48,7		48,7	854,6	65,4	919,9			0,0	193,3		193,3		1162
44037	221,6		221,6	1471,8	90,9	1562,7			0,0	324,7		324,7		2109
44045	75,4		75,4	482,3	55,8	538,1			0,0	157,1	6,4	163,5		777
44050	46,8		46,8	561,8	31,6	593,5		10,9	10,9	314,3		314,3		965
44055	54,5		54,5	832,9	109,7	942,6			0,0	280,0	1,9	281,9		1279
44060	49,3		49,3	402,0	17,1	419,1		13,2	13,2	77,5		77,5		559
44071	178,7		178,7	904,5	110,7	1015,3		11,3	11,3	353,5	18,7	372,2		1577
44080	54,2		54,2	108,1		108,1			0,0	50,0		50,0		212
MRC 440	1502,4	8,9	1511,3	15270,8	1011,9	16282,7	0,0	209,2	209,2	2615,5	27,0	2642,6	0,0	20646
45008			0,0	73,2		73,2			0,0	72,6		72,6		146
45020	49,4		49,4	421,3	15,6	436,9			0,0	227,0		227,0		713
45025	363,0	14,7	377,7	1482,6	267,3	1749,9		32,4	32,4	708,6	99,6	808,2	16,3	2984
45030	1912,6	55,0	1967,6	7923,8	426,9	8350,7		37,3	37,3	1273,8	81,0	1354,8	45,7	11756
45035			0,0	27,5		27,5			0,0	54,1		54,1		82
45043	32,2		32,2	312,0	8,5	320,5			0,0	97,7	14,7	112,3		465
45050	14,6		14,6	32,4	18,9	51,3			0,0		2,3	2,3		68
45055	40,9		40,9	653,9	91,5	745,4		22,0	22,0	481,7	39,4	521,1		1329
45060	74,2		74,2	869,9	86,4	956,3		55,3	55,3	393,5	75,4	469,0	46,1	1601
45072	217,5	7,0	224,5	1331,4	128,9	1460,3		38,1	38,1	630,6	13,2	643,8		2367
45080	12,9		12,9	38,0	0,5	38,5			0,0	38,6		38,6		90
45085	335,2	17,9	353,1	2072,6	208,0	2280,7		10,6	10,6	140,4	15,9	156,3		2801
45093	586,2		586,2	1346,7	191,9	1538,6			0,0	1017,5	18,6	1036,1		3161
45095	922,5		922,5	3141,4	94,0	3235,4		0,9	0,9	477,2	25,2	502,3		4661
45100	100,0	33,3	133,2	1519,6	183,9	1703,5		9,8	9,8	125,7	53,9	179,6		2026
45105	186,8		186,8	644,5	79,7	724,3		21,7	21,7	365,4	6,0	371,5		1304
45115	422,2		422,2	4924,4	295,3	5219,6		54,2	54,2	1195,0	22,0	1217,0	132,9	7046
MRC 450	5270,1	127,8	5397,9	26815,2	2097,4	28912,6	0,0	282,2	282,2	7299,2	467,1	7766,3	240,9	42600
Estrie	20896	218	21114	140870	10312	151182	4246	2676	6922	48308	1702	50009	957	230185

Tableau B: Superficies (ha) étudiées classées selon leur potentiel acéricole

Tableau synthèse		E2									F1									F2														
(superficies en hecta		GPR			Pb			Autres			GPR			Pb			Autres			GPR			Pb			Autres			TOTAL					
NO_MUNI		A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	TOTAL						
42078								10,4		10,4	10,4																							
42095		18,1		18,1				53,3		53,3	71,3														6,2	5,5	11,8	12						
42098																																		
42100								180,3		180,3	180,3														30,0	17,7	47,7	48						
42110		14,8		14,8				370,0	99,7	469,7	484,5														50,2	10,4	60,6	61						
MRC 420		233,9	124,8	358,7	0,0	0,0	0,0	797,7	308,6	1106,3	1485,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,7	0,0	12,7	0,0	0,0	188,1	111,3	299,4	312	
43027								28,1	54,2	82,3	82,3																62,0	62,0	62					
Sherbrooke		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,1	54,2	82,3	82,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	62,0	62,0	62		
44003		42,1	60,3	102,4				176,5	24,9	201,4	303,7														8,0	8,0		33,5	33,5	42				
44005									34,9	34,9	34,9																0,9	0,9	1					
44010		5,3	6,3	11,6					0,0	0,0	11,6														6,8	6,8		70,9	13,4	84,2	91			
44015		13,7	48,6	62,3				78,6	39,6	118,2	180,5														10,3	4,1	14,4		17,8	8,2	26,0	40		
44023								11,0	54,4	65,4	65,4																							
44037		38,1		38,1				52,8		52,8	90,9																							
44045								24,5	31,3	55,8	55,8																							
44050								31,6		31,6	31,6																							
44055		3,6		3,6				81,7	24,4	106,1	109,7																							
44060								17,1		17,1	17,1														2,1	2,1		11,2		11,2	13			
44071								110,7		110,7	110,7																							
44080																																		
MRC 440		102,8	115,2	218,0	0,0	0,0	0,0	584,4	209,6	793,9	1011,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19,1	12,1	31,3	0,0	0,0	156,4	21,6	178,0	209
45008																																		
45020								15,6		15,6	15,6																							
45025								76,5	190,9	267,3	267,3																		32,4		32,4	32		
45030		0,9	53,0	54,0				258,1	114,9	372,9	426,9																		37,3		37,3	37		
45035																																		
45043								8,5		8,5	8,5																							
45050								9,7	9,2	18,9	18,9																							
45055								35,3	56,2	91,5	91,5																		22,0		22,0	22		
45060								47,5	38,9	86,4	86,4																	40,7	14,6	55,3	55			
45072								16,9	111,9	128,9	128,9																		38,1	38,1	38			
45080								0,5		0,5	0,5																							
45085								73,3	134,7	208,0	208,0																		10,6		10,6	11		
45093								74,2	117,8	191,9	191,9																							
45095								24,2	69,9	94,0	94,0																		0,9	0,9	1			
45100								23,2	160,7	183,9	183,9																		9,8	9,8	10			
45105								47,8	31,9	79,7	79,7																		21,7		21,7	22		
45115								295,3		295,3	295,3																		54,2	54,2	54			
MRC 450		0,9	53,0	54,0	0,0	0,0	0,0	711,4	1332,1	2043,4	2097,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	164,7	117,5	282,2	282
Estrie		818,8	684,3	1503,1	27,5	165,9	193,4	5514,1	3101,3	8615,4	10311,9	1085,8	1842,4	2928,2	43,9	92,0	135,9	854,0	327,7	1181,6	4245,7	161,0	159,7	320,7	80,6	80,6	1482,6	792,4	2275,0	2676				

A: Zonage Agricole
 N: Zonage Blanc
 GPR: Grands prop. privés
 Pb: Terres publiques

Tableau B: Superficies (ha) étudiées classées selon leur potentiel acéricole

Tableau synthèse		M1												M2												NE												TOTAL
superficies en hecta		GPR				Pb				Autres				TOTAL	GPR				Pb				Autres				TOTAL											
NO_MUNI		A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL		A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL	A	N	TOTAL		A	N	TOTAL	TOTAL							
42078								468,7	30,4	499,0	499,0			9,0	1,3	10,2	10,2													772								
42088								24,3	54,1	78,5	78,5																		202									
42095		71,4		71,4				432,0	57,9	489,9	561,3			26,0		26,0	26,0												1047									
42098								0,1		0,1	0,1																		37									
42100		402,3		402,3	0,1		0,1	480,2	39,2	519,4	921,8			13,8		13,8	13,8												2613									
42110		61,8		61,8				520,9	132,1	653,0	714,8														6,5		6,5	6,5	3586									
MRC 420		1583,8	249,6	1833,3	0,1	0,0	0,1	7907,7	1788,2	9695,9	11529,3	67,2	0,0	67,2	0,0	0,0	399,3	88,5	487,8	555,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98,4	86,8	185,2	185,2	33336								
43027								538,5	1119,1	1657,6	1657,6			2,3	41,5	43,8	43,8												3053									
Sherbrooke		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	538,5	1119,1	1657,6	1657,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	41,5	43,8	43,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3053								
44003			35,1	35,1				186,5	57,8	244,2	279,3																		3388									
44005								153,1	19,8	172,9	172,9																		1305									
44010		23,5	10,1	33,6				101,3	35,8	137,1	170,7																		1890									
44015		71,4	48,1	119,5				89,9	32,8	122,7	242,3																		5421									
44023								79,9	113,4	193,3	193,3																		1162									
44037		47,3		47,3				277,1	0,3	277,3	324,7																		2109									
44045								157,1		157,1	157,1			6,4		6,4	6,4												777									
44050								314,3		314,3	314,3																		965									
44055		24,0		24,0				232,1	24,0	256,1	280,0			1,9		1,9	1,9												1279									
44060		18,1		18,1				59,4		59,4	77,5																		559									
44071								332,7	20,9	353,5	353,5			18,7		18,7	18,7												1577									
44080								50,0		50,0	50,0																		212									
MRC 440		184,3	93,3	277,6	0,0	0,0	0,0	2033,3	304,7	2337,9	2615,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,0	0,0	27,0	27,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20646								
45008								59,8	12,8	72,6	72,6																		146									
45020								158,7	68,3	227,0	227,0																		713									
45025								528,8	179,8	708,6	708,6			98,8	0,7	99,6	99,6								16,3		16,3	16,3	2984									
45030		22,5	147,1	169,6				428,6	675,7	1104,2	1273,8	43,9	43,9	25,6	11,5	37,1	81,0	17,8	17,8					8,8	19,1	27,9	45,7	11756										
45035								13,2	41,0	54,1	54,1																		82									
45043								97,1	0,5	97,7	97,7			14,7		14,7	14,7												465									
45050															2,3	2,3	2,3												68									
45055								160,8	320,9	481,7	481,7			0,2	39,2	39,4	39,4												1329									
45060								259,6	133,9	393,5	393,5			51,1	24,4	75,4	75,4							44,7	1,3	46,1	46,1	1601										
45072								360,5	270,1	630,6	630,6			13,2		13,2	13,2												2367									
45080								38,6		38,6	38,6																		90									
45085								75,0	65,4	140,4	140,4			15,9		15,9	15,9												2801									
45093								201,8	815,6	1017,5	1017,5				18,6	18,6	18,6												3161									
45095								240,6	236,6	477,2	477,2			24,2	1,0	25,2	25,2												4661									
45100								8,5	117,2	125,7	125,7				53,9	53,9	53,9												2026									
45105								204,1	161,3	365,4	365,4				6,0	6,0	6,0												1304									
45115								140,9	1054,2	1195,0	1195,0				22,0	22,0	22,0							10,9	122,0	132,9	132,9	7046										
MRC 450		22,5	147,1	169,6	0,0	0,0	0,0	2976,4	4153,3	7129,6	7299,2	0,0	43,9	43,9	0,0	0,0	243,7	179,5	423,2	467,1	0,0	17,8	17,8	0,0	0,0	80,7	142,4	223,1	240,9	42600								
Estrie		3729,9	3005,3	6735,2	192,4	2055,2	2247,7	26842,8	12482,0	39324,8	48307,7	96,0	62,8	158,8	0,1	0,1	1056,1	486,7	1542,8	1701,7	29,2	166,3	195,5	88,0	88,0	279,4	394,4	673,8	957,3	230185								

A: Zonage Agricole
N: Zonage Blanc
GPR: Grands prop. privés
Pb: Terres publiques

Tableau C: Superficies (ha) ayant un potentiel acéricole *excellent* affectées par le verglas de 1998

NO_MUNI	E1	E1 G	E1 L	E1 M	E1 TG	E1 TR	E2	E2 G	E2 L	E2 M	E2 TG	E2 TR	SOMME
													E1 G, E1 TG, E2 G et E2 TG
30005	646,7	2178,9		1524,3			0,4	22,9		99,3			2202
30010	57,2	2307,7	1083,9	663,4	177,8		27,3	244,5	8,9	1,0	108,9		2839
30015	0,8	1403,9	12,3	975,4	68,6			200,4			94,1		1767
30020		2896,5			23,1			0,1					2920
30025		570,5	54,7	3389,0				13,1		20,0			584
30030				32,5									0
30035		1258,3		73,7				77,5		11,1			1336
30040		1132,3	0,2	985,8	38,9			163,0		81,6	11,0		1345
30045		165,0	132,2	906,6	27,2			50,2	116,2	93,5	11,8		254
30050	0,4	108,0	416,3	875,4					24,9	48,8			108
30055			287,8	2419,3	60,5				7,4	106,1	20,4		81
30070	2,6		924,4	2114,7	7,9	2361,9							8
30072	5,4		364,0	814,3		113,6			75,9	35,6			0
30080		174,5	141,0	622,1	11,7					7,9			186
30085	191,6	172,6	314,8	651,1				7,7					180
30090	52,0	108,5	108,9	16,5		34,9							108
30095	16,5	568,6	0,3	95,9				7,2		10,9			576
30100	4,3	843,7	38,8	80,7	98,4			59,6			9,6		1011
30105		2761,8		296,5	12,4			113,6		3,6			2888
30110	4,3	1557,3		401,2	70,9			26,5		39,6			1655
MRC 300	981,7	18208,1	3879,6	16938,2	597,3	2510,4	27,7	986,4	233,3	558,8	255,8		20048
40005	2,8	1767,8		191,0	814,1			114,0			87,0		2783
40010		284,1		494,7	517,5			36,0		27,6	32,7		870
40017	12,5	174,0		344,2	63,6			45,1		38,4			283
40025		215,2		235,8	243,3			28,5		22,2	65,8		553
40032	51,0	361,1		271,2				27,1		0,5			388
40043	5,1			20,7	9,5								10
40047	10,3	168,9	67,9	509,4	274,4				19,5	73,6	173,5		617
MRC 400	81,8	2971,1	67,9	2067,0	1922,4	0,0	0,0	250,7	19,5	162,3	359,0		5503
41012	2435,9			298,0			603,6			55,5			0
41020	648,5		1024,7	827,1	23,5		120,4		42,9				24
41027	742,6	641,5	433,0	1264,6	41,4		18,4	0,6		134,8			684
41038	3433,3		379,6	1067,6	314,5		545,8		116,9	74,9			314
41055	193,8	229,5	15,5	237,7	84,5		10,3	40,4		0,5	147,2		502
41060					7,5								8
41065	43,2	278,6		65,8	171,8			2,9					453
41070	81,6	858,9		1037,5	185,2		6,8	55,9		83,6	40,5		1140
41075	131,5	148,4	346,7	1296,3	71,0		11,0		20,8	84,3			219
41080		32,4		19,8									32
41085	0,3	2928,3		671,1	199,9			133,5		27,7			3262
41098	8,6	2181,7		228,1	183,9			153,4		5,6	20,4		2539
41117	24,0	2609,9		158,4	1062,6			156,3			87,2		3916
MRC 410	7743,2	9909,2	2199,5	7171,8	2345,6	0,0	1316,3	543,0	180,6	466,9	295,3		13093
42005	673,5	1898,2	52,0	1115,6	1237,7		29,9	149,9		156,5	208,4		3494
42020	35,5	110,6	97,9		10,5								121
42025	84,6		861,1	236,7	18,7								19
42032	361,0	125,0	78,9	1409,2	112,5			11,1					249
42040	303,9	322,6		28,5	11,3		18,1						334
42045	40,4												0
4205	541,2	149,4					3,6	27,6					177
42055	1,7												0
42060	556,5	102,5			4,6						2,1		109

TG: Très Grave
G: Grave
M: Modéré
L: Léger
TR: Trace

Les lettres qui suivent la classe de potentiel indiquent l'intensité du verglas

Tableau C: Superficies (ha) ayant un potentiel acéricole *excellent* affectées par le verglas de 1998

NO MUNI													SOMME
	E1	E1 G	E1 L	E1 M	E1 TG	E1 TR	E2	E2 G	E2 L	E2 M	E2 TG	E2 TR	E1 G, E1 TG, E2 G et E2 TG
42065	152,4	386,6			22,6			0,1			8,5		418
42070	84,2			12,0									0
42075	397,0	819,9	397,1	480,5	345,8			0,3			102,5		1269
42078	190,3	62,4					10,4						62
42088	21,8		102,1										0
42095	284,7		29,7	0,1	61,9		56,0			15,3			62
42098	19,6	17,2											17
42100	276,3	498,9		396,0	195,3					91,1	89,2		783
42110	147,1	807,4	511,0	323,5	406,9			245,4	10,1	193,1	35,9		1496
MRC 420	4171,4	5300,6	2129,8	4002,1	2427,8	0,0	118,0	434,4	10,1	455,9	446,5	0,0	8609
Sherbrooke	699,6	210,4	11,3	140,8	29,8	66,0	69,3	10,8		2,2		0,0	251
44003	1328,5	107,2	85,3	934,7			165,8	2,6		135,3			110
44005	9,7	107,1		837,3				20,0		14,9			127
44010	77,3	173,2		1300,8			11,6						173
44015	677,9	1456,0	48,9	2509,0				67,2	15,4	97,8			1523
44023	152,1	485,5	217,0				11,0	54,4					540
44037	956,0		340,1	133,7		42,1	49,3		41,6				0
44045	416,6		65,7						34,1				0
44050	561,8						31,6						0
44055	823,7		9,2				109,7						0
44060	402,0						17,1						0
44071	887,4					17,1	91,2					19,5	0
44080	108,1												0
MRC 440	6401,1	2329,0	766,2	5715,4	0,0	59,2	509,1	144,3	91,1	248,0	0,0	19,5	2473
45008	73,2												0
45020	421,3						15,6						0
45025	1263,2		219,4				241,2		26,1				0
45030	4080,1	3694,4	38,4		73,5	37,4	320,6	70,5				35,8	3838
45035	27,5												0
45043	264,9					47,1						8,5	0
45050	32,4						18,9						0
45055	557,9	46,1			49,8		91,5						96
45060	440,7		405,0		24,3		49,6		36,8				24
45072	1141,3	115,7	74,4				128,9						116
45080	38,0						0,5						0
45085	1376,6	667,0	12,8		5,9	10,4	112,2	46,3	5,0		44,5		764
45093	1123,8	195,7				27,2	191,9						196
45095	2255,9	771,3			114,2		74,4	19,6					905
45100	824,7	682,6			12,3		167,7	16,2					711
45105	644,5						79,7						0
45115	608,0	2167,7	2013,8		54,8	80,2	49,6	153,9	56,8			35,0	2376
MRC 450	15173,8	8340,5	2763,8	0,0	334,8	202,4	1542,3	306,6	124,8	0,0	44,5	79,3	9026
Estrie	35252,3	47268,8	11818,0	36035,4	7657,7	2837,9	3582,6	2676,0	659,3	1894,1	1401,1	98,8	59004

TG: Très Grave
G: Grave
M: Modéré
L: Léger
TR: Trace

Les lettres qui suivent la classe de potentiel indiquent l'intensité du verglas